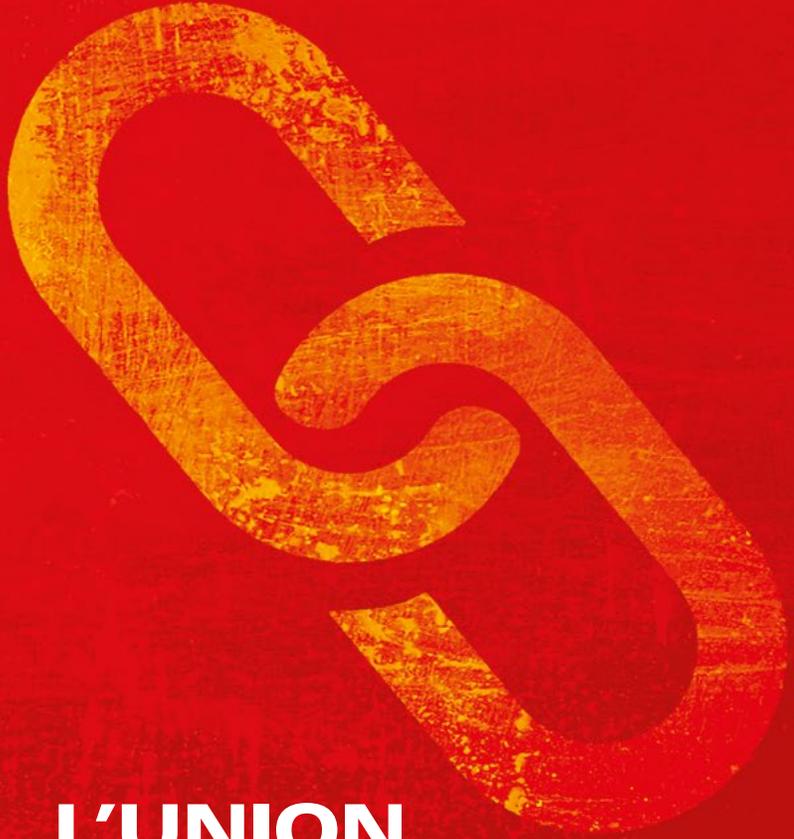


ROSA LUXEMBURG STIFTUNG
BUREAU DE BRUXELLES

Laura Chazel



L'UNION FAIT LA FORCE ?

UNE ANALYSE DES PERSPECTIVES POUR
LA GAUCHE FRANCAISE ET LA NUPES AUX
ELECTIONS EUROPEENNES DE 2024

Version française traduite depuis l'original *unity makes strength?* par Ubiquis

AUTEURE

Laura Chazel est spécialiste de la gauche radicale européenne. Elle est chercheuse associée à Sciences Po Grenoble, et chercheuse postdoctorante au Research Institute for Sustainability de Potsdam et à l'Université Jagellon de Cracovie. Elle est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Université Grenoble Alpes (réalisé en co-direction avec l'Université Complutense de Madrid). Pendant ses années doctorales, elle a étudié la théorisation et la mise en pratique du « populisme » par les gauches radicales française (LFI) et espagnole (Podemos). En tant que chercheuse postdoctorante, elle s'intéresse désormais aux cas allemand (Die Linke), belge (PTB) et grec (Syriza). Plus généralement, elle mène une réflexion sur les mutations de la gauche radicale durant les deux dernières décennies, sur l'apparition de nouvelles formes de contestation qui entendent « radicaliser » la démocratie (libérale), sur le discours environnemental de la gauche post-marxiste, et sur les relations entre mouvements de la société civile et partis politiques.

SOMMAIRE

Résumé	4
Introduction	5
I Les crises environnementale, sanitaire, économique, sociale et géopolitique comme « fenêtre d’opportunité » pour la gauche européenne ?	9
Crise environnementale et « monde d’après » Covid-19	11
La guerre en Ukraine et la crise énergétique	14
II Quelle alliance à long terme ? Une analyse des divergences et des similitudes dans les programmes nationaux et les votes européens d’ÉELV, LFI, du PCF et du PS	19
Évolution des programmes des partis politiques au fil du temps (2006-2019)	21
Comparaison des programmes de la présidentielle et des législatives de 2022	28
Votes et batailles communes au Parlement européen (2019-2023)	43
III Quelles perspectives pour la NUPES aux élections européennes de 2024 ?	51
Un programme commun de la gauche française pour les élections européennes de 2024 ?	52
Intérêts stratégiques à court et long terme de l’union des forces	58
IV En résumé	65
Index	68
Bibliographie	70

RÉSUMÉ

Cette étude vise à fournir une brève analyse de la situation actuelle de l'Union européenne afin d'évaluer les perspectives pour la gauche française et pour la NUPES aux élections européennes de juin 2024. Pour ces élections, nous cherchons à comprendre quels sont pour EÉLV, LFI, le PCF et le PS les intérêts stratégiques à unir leurs forces ou à faire cavaliers seuls.

Dans la première partie, nous montrons qu'un nouveau cycle politique peut être identifié en Europe à partir de mars 2020, avec le début de la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine qui a débuté en février 2022. Ces deux événements ont accentué la crise économique et sociale qui touchait l'Europe. Des critiques légitimes ont été formulées aux différents plans de relance nationaux et européens mis en place pour faire face à ces crises. Cependant, nous estimons que ce nouveau cycle politique pourrait ouvrir une (courte) « fenêtré d'opportunité » pour les forces de gauche. En effet, durant cette période, nous montrons que certains principes associés à la gauche ont été brièvement présentés comme des solutions à ces crises par le discours hégémonique libéral qui prédomine en Europe (e.g. la (ré)affirmation du rôle de l'État-providence; la nécessité de sortir des logiques d'austérité).

4 /

Dans la deuxième partie, nous proposons une analyse comparée des programmes politiques et des votes au Parlement européen d'EÉLV, de LFI, du PCF et du PS. Nous montrons que, sur tous les sujets, des convergences de plus en plus fortes peuvent être identifiées, ce qui a conduit à la création d'une coalition entre les quatre partis, la NUPES, et à la mise en place d'un programme commun pour les élections législatives françaises de 2022. Nous montrons également que les divergences souvent mises en avant par les médias et la presse grand public – comme la position vis-à-vis de l'UE et de l'OTAN – se reflètent assez peu dans les votes des différents eurodéputés EÉLV, LFI et PS au Parlement européen lors de la dernière législature.

Dans la troisième partie, nous soutenons que, compte tenu de la tripartition actuelle des systèmes partisans européens, une alliance électorale entre les quatre partis pour les prochaines élections européennes serait stratégiquement souhaitable au niveau micro (e.g. pour la survie des partis) et au niveau macro (e.g. pour la consolidation d'un bloc de gauche capable de « prendre d'assaut le ciel ») tant à court qu'à long terme.

INTRODUCTION

En France, la question de l'union de la gauche était au cœur des débats publics l'année précédant l'élection présidentielle d'avril 2022. Cette union avait été largement sollicitée par une vaste majorité d'électeurs de gauche¹, ce qui a même conduit, en janvier 2022, à l'organisation de la « Primaire populaire »² par des militants « indépendants » afin d'élire un candidat commun pour l'ensemble de la gauche. En dépit de la volonté des électeurs de gauche et de cette initiative citoyenne, six partis de gauche (sur un total de douze candidats) se sont finalement présentés à l'élection présidentielle, parmi lesquels *Europe Écologie les Verts* (ÉÉLV), *La France insoumise* (LFI), le *Parti communiste français* (PCF), et le *Parti socialiste* (PS). Au premier tour, Jean-Luc Mélenchon (LFI) obtient 21,95 % des voix et arrive en troisième position derrière le centriste-libéral Emmanuel Macron (*La République en marche*, LREM) et la droite radicale représentée par Marine Le Pen (*Rassemblement national* [RN]). Malgré le score élevé de Mélenchon, bien au-dessus des prévisions des instituts de sondage, il manque 400 000 voix à la gauche pour atteindre le second tour de l'élection présidentielle. La réélection d'Emmanuel Macron, l'effondrement et l'échec des autres formations de gauche (par exemple, 4,63 % pour Yannick Jadot [ÉÉLV], 2,28 % pour Fabien Roussel [PCF], 1,75 % pour Anne Hidalgo [PS]) ont suscité un éveil au sein de la gauche, dont les différentes forces ont commencé à considérer que *l'union pouvait faire la force*.

/ 5

En l'espace de quelques semaines, ce qui était jusque-là qualifié d'impossible a été réalisé : la mise en place d'une alliance électorale pour les élections législatives françaises de 2022 sur la base d'un programme commun comprenant 650 propositions – largement bâti sur le programme de LFI *L'Avenir en commun* et qui comprenait la mise en place d'une VI^e République, l'augmenta-

1 Voir par exemple « Les Français et la gauche dans la perspective de l'élection présidentielle », IFOP pour *Le Journal du dimanche*, novembre 2021. Disponible en ligne : www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/11/118614-Rapport.pdf (Vu: 20 mai 2023).

2 Il convient de noter que ce processus a été fortement critiqué pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il a contribué à diviser davantage la gauche et parce qu'il a impliqué des candidats qui avaient déclaré qu'ils ne reconnaîtraient pas le résultat et ne souhaitaient pas participer au processus.

tion du Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) à 1 500 euros net, la retraite à 60 ans, le gel des prix des produits de première nécessité, et la planification écologique. Le 7 mai 2022, les dirigeants d'EÉLV, de LFI, du PCF et du PS présentent publiquement ce « programme partagé de gouvernement » et la nouvelle coalition qui le portera, la *Nouvelle Union populaire écologique et sociale* (NUPES)³. L'objectif présenté par Jean-Luc Mélenchon d'être « élu » Premier ministre⁴, afin d'imposer un gouvernement de coalition au libéral Macron fraîchement élu, n'a pas été atteint. Il faut toutefois souligner le succès de cette alliance électorale. La NUPES fait jeu égal avec LREM au premier tour (26,16 % et 25,80 % respectivement), arrive deuxième au second tour derrière LREM (32,64 % et 38,63 % respectivement)⁵, obtient 151 sièges à l'Assemblée nationale, empêche LREM d'obtenir une majorité absolue, et se place comme première force d'opposition au gouvernement. La constitution d'un intergroupe NUPES à l'Assemblée nationale et le récent combat commun contre la réforme des retraites de 2023 d'Emmanuel Macron démontrent que la coalition vit au-delà d'une simple alliance électorale.

Cette étude vise à fournir une brève analyse de la situation actuelle de l'Union européenne (UE) afin d'évaluer les perspectives pour la gauche française et pour la NUPES aux élections européennes de juin 2024. Pour ces élections, nous cherchons à comprendre quels sont pour EÉLV, LFI, le PCF et le PS les intérêts stratégiques à unir leurs forces ou à faire cavaliers seuls.

6 /

3 Des négociations multilatérales ont eu lieu sur la répartition des circonscriptions pour les législatives, qui se sont soldées par 326 circonscriptions pour LFI, 100 circonscriptions pour le pôle écologiste (dont 77 pour EÉLV), 70 circonscriptions pour le PS, 50 pour le PCF.

4 Entretien de Jean-Luc Mélenchon sur BFMTV, par Bruce Toussaint, 19 avril 2022. Disponible en ligne : www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/la-premiere-interview-de-jean-luc-melenchon-depuis-le-premier-tour-sur-bfmtv-en-integralite_VN-202204190615.html (Vu: 23 mai 2023).

5 Voir : 'Les résultats des élections législatives 2022', Le Monde. Disponible en ligne : www.lemonde.fr/resultats-elections (Vu: 9 juin 2023).

Dans la première partie, nous montrons qu'un nouveau cycle politique peut être identifié en Europe à partir de mars 2020, avec le début de la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine qui a débuté en février 2022. Ces deux événements ont accentué la crise économique et sociale qui touchait l'Europe. Des critiques légitimes ont été formulées aux différents plans de relance nationaux et européens mis en place pour faire face à ces crises. Cependant, nous estimons que ce nouveau cycle politique pourrait ouvrir une (courte) « fenêtre d'opportunité » pour les forces de gauche. En effet, durant cette période, nous montrons que certains principes associés à la gauche ont été brièvement présentés comme des solutions à ces crises par le discours hégémonique libéral qui prédomine en Europe (e.g. la (ré)affirmation du rôle de l'État-providence; la nécessité de sortir des logiques d'austérité).

Dans la deuxième partie, nous proposons une analyse comparée des programmes politiques et des votes au Parlement européen (PE) d'ÉELV, de LFI, du PCF et du PS. Nous montrons que, sur tous les sujets, des convergences de plus en plus fortes peuvent être identifiées, ce qui a conduit à la création d'une coalition entre les quatre partis, la NUPES, et à la mise en place d'un programme commun pour les élections législatives françaises de 2022. Nous montrons également que les divergences souvent mises en avant par les médias et la presse grand public – comme la position vis-à-vis de l'UE et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) – se reflètent assez peu dans les votes des différents eurodéputés ÉELV, LFI et PS au Parlement européen lors de la dernière législature.

Dans la troisième partie, nous soutenons que, compte tenu de la tripartition actuelle des systèmes partisans européens, une alliance électorale entre les quatre partis pour les prochaines élections européennes serait stratégiquement souhaitable au niveau micro (e.g. pour la survie des partis) et au niveau macro (e.g. pour la consolidation d'un bloc de gauche capable de « prendre d'assaut le ciel ») tant à court qu'à long terme.



**LES CRISES ENVIRONNEMENTALE,
SANITAIRE, ÉCONOMIQUE,
SOCIALE ET GÉOPOLITIQUE COMME
«FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ» POUR
LA GAUCHE EUROPÉENNE?**

La prise de conscience croissante du changement climatique, la pandémie de Covid-19 qui a débuté en mars 2020, et le début de la guerre en Ukraine en février 2022 semblent avoir ouvert une première brèche qui pourrait conduire à un nouveau cycle politique en Europe. Dans ce nouveau contexte, l'UE et ses États membres ont mis en place plusieurs mesures inédites pour répondre aux crises environnementale, sanitaire, économique, sociale et géopolitique que traverse l'Europe. Face à ces crises multiples, la mise en œuvre du Pacte vert européen, le rôle central des États européens dans l'endiguement de la pandémie, le plan de relance de l'UE, la suspension temporaire du Pacte de stabilité et de croissance (PSC), l'intervention sur les prix de l'énergie, et les taxes sur certains superprofits suggèrent que des changements peuvent être apportés au niveau de l'UE. Tous ces plans européens reposent encore principalement sur des logiques de marché et sont beaucoup moins ambitieux que ce que les forces de gauche exigeaient. Cependant, la mise en œuvre de ces mesures inédites – malgré la domination du groupe du *Parti populaire européen* (droite) au Parlement européen – a affaibli le *sens commun* néolibéral qui a prévalu, par exemple, pendant la crise de la zone euro (ou « crise de la dette souveraine européenne ») et qui avait conduit à la mise en œuvre de politiques d'austérité sur le continent européen. Ce nouveau contexte peut être considéré par les acteurs de gauche comme un moment clé pour la réarticulation de l'hégémonie culturelle autour de nouveaux principes défendus par leur famille de partis, et comme une occasion d'imposer leur récit dans l'espace public. Bien que ces mesures n'impliquent ni la fin des politiques d'austérité ni la fin de la prédominance des logiques de marché (voir, par exemple, le budget 2023 adopté par le gouvernement de coalition « en feu tricolore » allemand), nous soutenons qu'une « fenêtre d'opportunité » s'est ouverte pour la gauche mais qu'elle reste étroite et qu'elle doit donc être saisie rapidement.

CRISE ENVIRONNEMENTALE ET « MONDE D'APRÈS » COVID-19

En janvier 2020, l'adoption du Pacte vert européen par le Parlement européen était un premier élément qui laissait présager une victoire culturelle de la gauche. En effet, le plan proposé par la Commission européenne (CE) en décembre 2019, avec l'objectif de neutralité des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050, a repris l'univers lexical de la gauche par rapport au « Green New Deal ». En effet, depuis 2018, aux États-Unis, le « Green New Deal » est, par exemple, devenu central dans le discours d'Alexandria Ocasio-Cortez (courant de gauche du *Parti démocrate*), et a également été défendu en Espagne par les dirigeants de *Podemos* (Nous pouvons)⁶. Le Pacte vert européen reprend (du moins sur le papier) des revendications centrales de la gauche (e.g. de nouvelles mesures sur le climat et l'énergie; des plans d'économie circulaire; une stratégie forestière; la neutralité climatique). Il faut toutefois souligner les limites de la récupération du lexique de la gauche par les forces libérales et de droite. Plusieurs dirigeants européens de gauche ont souligné que le Pacte vert n'a pas apporté les changements concrets dont l'UE avait besoin pour réaliser son ambition climatique (e.g. rompre avec les politiques de libre-échange).

L'année 2020 a également été marquée par la mise en place de mesures de santé publique à l'échelle mondiale pour endiguer la pandémie de Covid-19. De nombreux intellectuels et personnalités de gauche ont souligné que cette crise avait mis en évidence les limites du néolibéralisme et avait marqué le « retour » de l'État-providence en Europe. Cette crise sanitaire aurait ébranlé l'hégémonie néolibérale et aurait ouvert la voie à la victoire culturelle de certains principes défendus par la gauche, parmi lesquels: la prépondérance de l'intérêt général par rapport aux intérêts individuels de court terme; le rôle clé de services publics; le rôle prépondérant de l'État et de l'intérêt général prenant le pas sur les intérêts des marchés financiers (e.g. un quasi-arrêt de l'économie; la priorité donnée à la santé publique; la distinction entre

6 Voir par exemple : Entretien de Txema Guijarro par Eoghan Gilmartin et Tommy Green, 'Podemos' Green New Deal', *Jacobin*, 28 avril 2019. Disponible en ligne : <https://jacobin.com/2019/04/podemos-green-new-deal-pablo-iglesias> (Vu: 20 mai 2023).

services « essentiels » et « non essentiels » faite par l'État; le débat autour de l'exemption des aspects des droits de propriété intellectuelle [ADPIC] pour les vaccins). Emmanuel Macron, président de la République française, avait ainsi déclaré au début de la pandémie que tous les moyens financiers seraient déployés pour lutter contre le Covid-19 afin de « sauver des vies, quoi qu'il en coûte »⁷.

Au niveau de l'UE, en mars 2020, la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre les États membres a été mise à l'ordre du jour – par exemple, avec le débat sur la possibilité de mutualiser les dettes européennes via des corona bonds demandés par neuf pays membres (dont la France) mais contrés par les pays dits « frugaux », l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède⁸. Mais, contrairement à la crise économique de 2008 et à la crise de la zone euro qui a suivi, les États membres et l'UE ont montré leur volonté de réagir face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 par la mise en place de plans de relance. Le Pacte de stabilité, adopté en juin 1997 pour veiller à ce que les États de la zone euro évitent les déficits « excessifs » (e.g. les critères de 3 % du déficit du PIB et de 60% de la dette du PIB), a été suspendu et une plus grande flexibilité a été introduite dans les règles relatives aux aides d'État afin que les gouvernements de la zone euro puissent amortir l'impact de la pandémie de Covid-19⁹. La mise en œuvre du plan « Next Generation EU » en 2020 (750 milliards d'euros à l'échelle de l'UE) a permis de financer des plans de relance nationaux. Cette « initiative sans précédent dans l'histoire de la construction européenne [...] » signifiait que pour « la première fois [...] l'UE [s'endettait] pour les États membres » afin de « financer les politiques budgétaires nationales entre 2021 et 2027 » (Barbier-Gauchard et Simon 2022). La littérature l'a analysé comme un « premier pas significatif vers l'unification financière et politique de l'Europe, qui contraste

12 /

7 Allocution d'Emmanuel Macron, 12 mars 2020. Disponible en ligne : <https://youtube.com/watch?v=uSZFA0xLQsQ> (Vu: 5 mai 2023).

8 Voir par exemple : David Adler, Jerome Roos, 'If coronavirus sinks the eurozone, the "frugal four" will be to blame', *The Guardian*, 31 mars 2020. Disponible en ligne : www.theguardian.com/world/commentisfree/2020/mar/31/solidarity-members-eurozone-coronavirus-dutch-coronabond (Vu: 10 mai 2023).

9 Certaines exceptions au Pacte de stabilité avaient déjà été faites pendant la crise économique de 2008.

fortement avec les programmes d'austérité malavisés pendant la crise de la dette souveraine européenne » (Picek 2020).

Cependant, comme susmentionné, de nombreuses critiques ont été formulées par les différents dirigeants et forces de gauche européens à ces différentes mesures. Ils ont rappelé que ces changements cosmétiques étaient un premier pas mais que, dans la pratique, ces différents plans restaient guidés par les mêmes principes néo-libéraux qui dirigent l'UE. Ces plans ont par exemple été considérés comme une « pure opération de communication » par Jean-Luc Mélenchon¹⁰, ils ont été critiqués car des contreparties néolibérales (« réformes structurelles ») ont été demandées aux États membres (e.g. l'argent dédié aux plans de relance n'a pas été entièrement versé à la Belgique parce qu'elle n'avait pas « mis en œuvre des réformes rigoureuses concernant les retraites »)¹¹, et parce que les multinationales les plus polluantes ont largement profité des subventions publiques européennes, ce qui a directement contredit les objectifs du Pacte vert européen¹².

10 Entretien de Jean-Luc Mélenchon sur BFMTV, 21 juillet 2020. Disponible en ligne : www.bfmtv.com/politique/la-france-insoumise/jean-luc-melenchon-le-plan-de-relance-de-l-ue-est-une-pure-operation-de-communication-de-emmanuel-macron_VN-202007210155 (Vu: 10 mai 2023).

11 Voir : Thomas Moller-Nielsen, « 'This is blackmail' : EU to delay recovery fund payment to Belgium over pension reform dispute », *The Brussels Times*, 10 janvier 2023. Disponible en ligne : www.brusselstimes.com/349709/this-is-blackmail-eu-to-delay-recovery-fund-payment-to-belgium-over-pension-reform-dispute (Vu: 9 juin 2023).

12 Voir par exemple : Alfons Pérez , Nicola Scherer, « How big polluters are enjoying from European public aid », *OpenDemocracy*, 4 juin 2020. Disponible en ligne : www.opendemocracy.net/en/oureconomy/how-big-polluters-are-profiting-european-public-aid (Vu: 6 mai 2023).

LA GUERRE EN UKRAINE ET LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Le retour de la guerre en Europe à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 sur ordre de Vladimir Poutine a également profondément modifié le paysage politique européen. Dans ce contexte, la suspension du PSC a été prolongée. La « parenthèse » de la rigueur budgétaire (entamée en 2020 pendant la crise du Covid-19) devrait se poursuivre jusqu'à fin 2023, mais son retour est prévu pour 2024, et les premières discussions sur son remplacement montrent qu'une flexibilité accrue ne servira qu'à compenser des sanctions plus fortes et plus systématiques. Cependant, cette parenthèse montre dans quelle mesure, dans des circonstances jugées exceptionnelles, certaines mesures considérées dans le *sens commun* néolibéral comme démagogiques peuvent être mises en œuvre en temps de crise.

Dans un double contexte de crises sanitaire et géopolitique, les États membres de l'UE ont dû faire face à la hausse des prix du gaz et de l'énergie, due notamment à la reprise des activités économiques au niveau mondial et à l'anticipation par les marchés de la baisse des livraisons de gaz russe. Entre décembre 2020 et juillet 2022, les prix de l'énergie dans l'UE ont connu une forte hausse (de 101,7 €/MWh à 242,7 €/MWh pour les prix de l'énergie pour les producteurs industriels nationaux; de 102,3 €/MWh à 157,8 €/MWh pour les prix de l'électricité, du gaz et des autres combustibles pour les consommateurs¹³). En septembre 2022, l'UE a annoncé sa volonté d'adopter des mesures pour répondre à la crise énergétique, notamment l'imposition d'une taxe sur les profits exceptionnels des entreprises du secteur de l'énergie et des combustibles fossiles. Bien que d'ampleur très limitée, cette taxe européenne a été présentée par la CE comme un outil de redistribution des profits pour aider les citoyens les plus vulnérables et les plus modestes confrontés à l'inflation. L'adoption d'une telle taxe représente une victoire culturelle pour la gauche qui réclame depuis des années sa mise en place. Les États membres ont également adopté individuellement des mesures pour limiter et geler les tarifs du gaz et de l'électricité (e.g. en France: limitation des hausses des tarifs du gaz et de l'électricité à 15 % en 2023, limitation des hausses des

14 /

13 Voir: www.consilium.europa.eu/en/infographics/energy-prices-2021 (Vu: 5 mai 2023).

tarifs de l'électricité à 4 % en 2022 et gel des tarifs du gaz à leur niveau d'octobre 2021). Lundi 19 décembre 2022, les ministres européens de l'Énergie des vingt-sept États membres de l'UE ont convenu de plafonner le prix du gaz à 180 euros/MWh en Europe à partir de février 2023. Pour la gauche, ce plafonnement des prix, bien que restant toujours trop élevés, est un premier pas en avant car il rompt avec la réticence historique de la CE à intervenir sur le marché. Toutefois, son ambition et son objectif ont été critiqués par la gauche européenne qui a considéré que ce plafonnement ne permettait pas une véritable redistribution des profits contrairement aux recommandations faites par le *Groupe de la Gauche au Parlement européen* (GUE/NGL)¹⁴.

L'échec du traité sur la charte de l'énergie (TCE) est un autre exemple qui illustre les changements profonds qui affectent l'Europe. Entré en vigueur en 1998 et impliquant une cinquantaine de pays dont tous les membres de l'UE, ce traité permet une coopération transfrontalière dans le secteur de l'énergie. Il « vise à assurer la sécurité énergétique grâce à des marchés plus ouverts et concurrentiels »¹⁵. Il a été largement critiqué par des organismes scientifiques tels que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et par de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) environnementales. Ces organisations ont notamment critiqué la possibilité accordée par le traité aux multinationales de poursuivre les gouvernements en justice contre la mise en œuvre de mesures environnementales qu'elles estiment ne pas être dans leur intérêt, ou encore parce qu'il ne respecte pas l'Accord de Paris adopté en 2015 (e.g. en ce qui concerne les combustibles fossiles et la transition énergétique). Des études ont également montré que ce traité n'offrait pas une protection adéquate pour les investissements dans

14 Voir : <https://left.eu/issues/publications/the-lefts-proposal-for-a-new-energy-model-10-key-demands> (Vu: 5 mai 2023).

15 « Le traité sur la Charte de l'énergie en six questions », 26 octobre 2022, *Vie publique*. Disponible en ligne : www.vie-publique.fr/questions-reponses/286894-traite-sur-la-charte-de-lenergie-six-questions (Vu: 5 mai 2023).

les énergies renouvelables¹⁶. En 2016, l'Italie s'est retirée du TCE, et a été suivie en 2022 par d'autres États membres de l'UE qui ont annoncé leur intention de quitter le traité (e.g. la France, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Espagne, les Pays-Bas et la Pologne). En février 2023, la Commission européenne a appelé à un retrait concerté de l'UE du traité, à la suite d'une forte mobilisation conjointe des groupes européens *Verts-Alliance libre européenne* (Verts/ALE), *Alliance progressiste des socialistes et démocrates* (S&D) et GUE/NGL, qui a débouché sur l'adoption d'un amendement appelant l'UE à sortir du TCE dans une résolution du Parlement européen.

En dépit des vives critiques formulées par divers militants, dirigeants et organisations de gauche à l'ensemble des mesures que nous venons d'évoquer, il convient de noter que, depuis 2019, les piliers (néolibéraux) de l'UE ont été remis en cause. Des idées telles que produire localement, acheter européen, ne plus compter sur les importations pour les secteurs clés, protéger les industries européennes clés ont été mises en avant par la Commission européenne. Cependant, la réalité du plan de la CE est, une fois de plus, beaucoup moins ambitieuse que ses promesses, et de nombreux accords de libre-échange interrompus pendant la pandémie de Covid-19 doivent être signés à nouveau dans les prochains mois, ou ont même déjà été signés (par exemple, l'accord-cadre avancé UE-Chili).

16 /

16 Lea Di Salvatore, Nathalie Bernasconi-Osterwalder, Lukas Schaugg, « Despite consensus on the ECT's incompatibility with the global climate agenda, claims that it is well-suited for the clean energy transition persist », *Investment Treaty News*, 8 Octobre 2021. Disponible en ligne : www.iisd.org/itn/en/2021/10/08/malgre-le-consensus-quant-a-lincompatibilite-du-tce-avec-lagenda-climatique-mondial-les-arguments-selon-lesquels-il-est-approprie-pour-la-transition-vers-une-energie-prepropre-persiste-lea-di-salvatore-n (Vu: 5 mai 2023).

Si les changements concrets qui ont eu lieu n'ont pas transformé l'UE sur le plan structurel et que les politiques actuelles ont tendance à revenir au *statu quo*, ces récents événements commencent à mettre en lumière les failles de l'ère de la course à la croissance économique à tout prix, du dogme du libre-échange, de la domination du marché et des politiques d'austérité. Les différentes crises qui frappent le monde et l'Europe depuis mars 2020 semblent avoir ébranlé, au moins en partie, le *sens commun* libéral et laissent entendre que les principes de gauche ont remporté plusieurs victoires idéologiques dans la bataille culturelle qui est menée. Cet affaiblissement du dogme néolibéral pourrait ouvrir la voie à une nouvelle déstabilisation de ses principes. Dans ce contexte, un temps favorable à la gauche et aux forces progressistes pourrait naître, leur permettant de consolider leurs victoires culturelles et de mettre en avant la nécessité de mettre en place de véritables réformes capables de relever les défis de ce nouveau cycle politique.



QUELLE ALLIANCE À LONG TERME?

**UNE ANALYSE DES DIVERGENCES ET DES
SIMILITUDES DANS LES PROGRAMMES
NATIONAUX ET LES VOTES EUROPÉENS
D'EÉLV, LFI, DU PCF ET DU PS**

Ce nouveau cycle politique qui pourrait bénéficier à la gauche n'implique pas *mécaniquement* qu'une alliance programmatique entre les différentes forces de gauche soit possible. Ainsi, dans le cas français, en février 2016, lors du quinquennat 2012-2017 du socialiste François Hollande (PS) – période durant laquelle le PS s'est « droitisé » (Lefebvre 2017) en se tournant vers des solutions néolibérales –, Manuel Valls, alors premier ministre, avançait l'idée de « positions irréconciliables »¹⁷[17] entre les partis de gauche. Il laissait alors entendre qu'aucune convergence n'était possible entre la « gauche de la gauche » (représentée par Jean-Luc Mélenchon) et la gauche sociale-démocrate en termes de programmes et de valeurs.

Cette deuxième partie vise à mettre en lumière, à partir d'une double analyse diachronique et synchronique, les points de convergence et de divergence entre les différents programmes de la gauche communiste française (PCF), « radicale » (LFI), écologiste (EÉLV) et sociale-démocrate (PS), afin de comprendre si ces forces de gauche ont intérêt à pérenniser l'alliance électorale mise en place pour les législatives de 2022 ou si de véritables « positions irréconciliables » rendent impossible une coalition de long terme.

20 /

Notre analyse montre que, globalement, au fil du temps, des convergences de plus en plus importantes peuvent être notées dans les programmes d'EÉLV, de LFI, du PCF et du PS sur toutes les dimensions (internationale, européenne, économique, environnementale, sociale, culturelle). Nous avons identifié deux moments clés où ces quatre partis se sont éloignés en termes de programme, avec une division entre, d'un côté, EÉLV et le PS et, de l'autre, LFI et le PCF : (1) **le traité de 2005 établissant une Constitution pour l'Europe** (TECE); (2) **le quinquennat libéral 2012-2017 de François Hollande**. Nous montrons qu'après la fin de la présidence Hollande, les positions des quatre partis ont commencé à converger à nouveau. Nous soutenons que la mise en place d'un programme de gouvernement NUPES pour les élections législatives de 2022 peut être considérée comme un moment clé qui referme la parenthèse de la division de la gauche sur les questions européennes ouverte en 2005 et du « tournant néolibéral » de la gauche social-démocrate sous François Hollande.

17 Manuel Valls, Évry, 15 février 2016. Disponible en ligne : <https://dailymotion.com/video/x3sdo6b> (Vu: 20 avril 2023).

ÉVOLUTION DES PROGRAMMES DES PARTIS POLITIQUES AU FIL DU TEMPS (2006-2019)

Cette première sous-section propose une analyse longitudinale de l'évolution des programmes des quatre composantes de la NUPES.

MÉTHODES ET DONNÉES DE L'ANALYSE LONGITUDINALE

Nous avons utilisé les données du Chapel Hill Expert Survey (CHES), dont les experts évaluent le positionnement des partis politiques en Europe sur différents éléments – données des vagues 2006 (235 experts), 2010 (343 experts), 2014 (337 experts) et 2019 (421 experts) (Jolly et al. 2022). Nous avons regardé les programmes d'ÉÉLV, du PCF et du PS à partir de 2006, et du PG/LFI à partir de la vague de 2014 quand leur positionnement a commencé à être codé par les experts du CHES. Nous utilisons le label «PG/LFI» pour désigner le Parti de gauche et LFI car le mouvement insoumis peut être considéré comme une mutation du PG, qui «changé de ligne (et de nom) politique» (Tarragoni 2019: 329), et dont Jean-Luc Mélenchon était déjà le leader. Nous avons examiné douze éléments qui sont divisés en trois catégories.

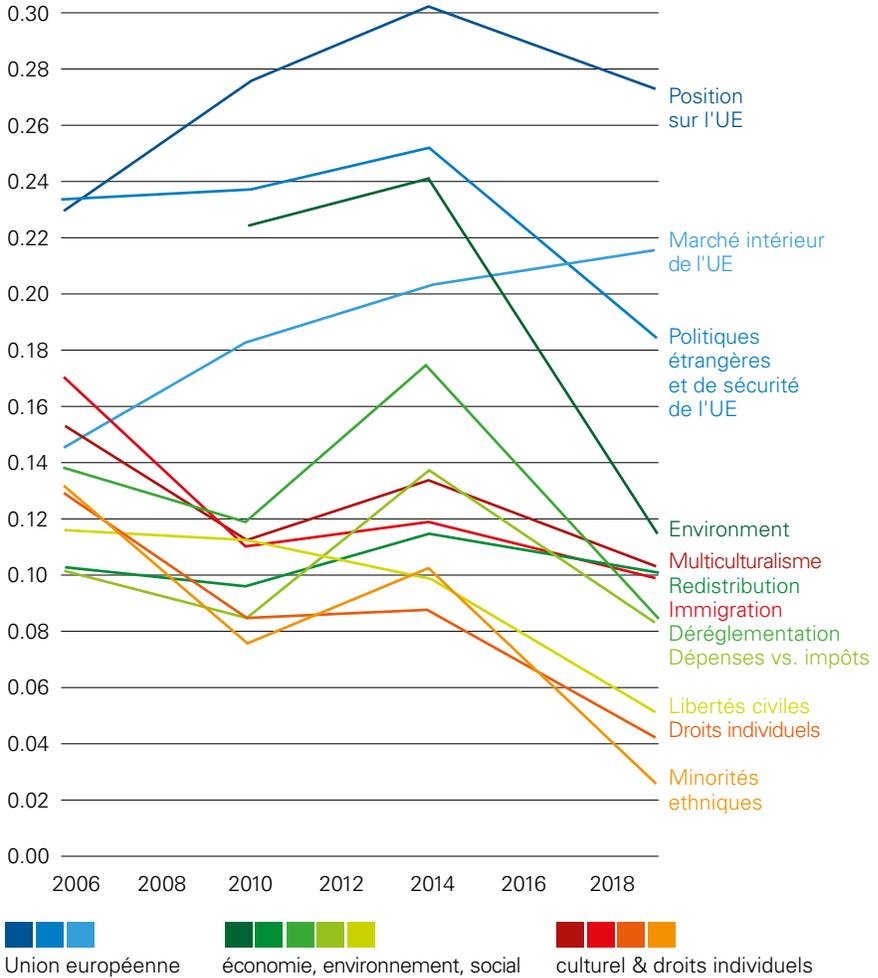
La première catégorie «Union européenne» évalue (1) l'orientation générale du parti sur l'intégration européenne; (2) la position du parti sur les politiques extérieures et de sécurité de l'UE; (3) la position du parti concernant le marché européen.

La deuxième catégorie «économie, environnement, social» évalue la position du parti sur (1) la redistribution des richesses; (2) les politiques environnementales; (3) les dépenses de services publics et les réductions d'impôts; (4) la dérégulation du marché.

La troisième catégorie «culturel et droits individuels» évalue la position du parti sur (1) les politiques d'immigration; (2) le multiculturalisme; (3) les droits des homosexuels, l'égalité des genres; (4) les minorités ethniques.

Pour chaque question de politique publique, les experts codent la position adoptée par chaque parti. Cela permet à la fois de comprendre l'évolution de la position des partis au fil du temps et de comparer la position des partis entre eux. Étant donné que l'échelle varie en fonction des éléments codés, nous avons recodé chacun d'entre eux pour que leur valeur soit comprise entre 0 et 1. Nous cherchons à savoir si, au fil du temps, les positions entre les différents partis se sont rapprochées ou éloignées. Pour ce faire, nous avons calculé l'écart-type^[29] entre les positions des différents partis pour chaque élément et pour chaque vague d'enquête: plus l'écart-type est proche de zéro, plus il y a une convergence importante dans le positionnement des partis.

ÉCART-TYPE DE L'ÉVOLUTION DES POSITIONS DES PARTIS DE 2006 À 2019 SUR 12 ITEMS



Graphique 1

Plus l'écart-type est proche de zéro (axe des y), plus la convergence dans le positionnement des partis est grande. Plus l'écart-type s'éloigne de zéro, plus la divergence entre les partis est forte.

L'analyse longitudinale générale, présentée dans le graphique 1, nous permet de faire deux observations. Tout d'abord, entre 2006 et 2014, EÉLV, le PCF et le PS semblent s'éloigner dans leur positionnement sur les questions européennes.

Le référendum sur le TECE de 2005 est une étape importante pour comprendre les divisions de la gauche autour des questions européennes : EÉLV et le PS étaient divisés en interne sur cette question, tandis que le PCF et Jean-Luc Mélenchon (alors membre du PS) y étaient opposés notamment en raison de la dimension néolibérale de l'UE qui allait acquérir une valeur contraignante et juridique.

Mélenchon a été membre du *Parti socialiste* pendant trente-deux ans (1976-2008) et a essayé d'influencer le parti vers une ligne plus à gauche au cours des vingt dernières années. En novembre 2008, il quitte officiellement le PS pour créer le *Parti de gauche* (PG). Comme le rappelle Escalona et Vieira (2014: 69), si « l'existence [...] du PG » ne peut s'expliquer entièrement par la question européenne, elle a permis à Mélenchon et son entourage¹⁸ « de se démarquer du PS ». La plupart des cadres du PS de l'époque ont soutenu ce traité, tandis que Mélenchon, et la plupart des courants de gauche au sein du PS, ont activement fait campagne contre celui-ci. La campagne contre le TCE a rassemblé non seulement l'aile gauche du PS mais aussi d'autres partis politiques et mouvements sociaux de gauche, dont le PCF alors dirigé par Marie-George Buffet, la *Ligue communiste révolutionnaire* (LCR) et son porte-parole Olivier Besancenot, et la *Confédération paysanne* dirigée par José Bové. Mathieu (2015: 244) souligne que la campagne contre le TCE a permis « l'inclusion [du] groupe [de Mélenchon] dans une campagne politique multi-organisationnelle et en concurrence avec le PS ».

Ensuite, **le quinquennat de François Hollande marque une deuxième rupture importante** qui a davantage accentué les divergences entre le PS/EÉLV et LFI/PCF. Ceci explique le pic de divergences que l'on peut observer sur le graphique 1 en 2014 au niveau de l'ensemble des items (UE, économie, environnement, social, culture). Durant cette période, le « virage à droite » du PS a renforcé l'idée de « deux gauches irréconciliables ».

18 Parmi eux, Alexis Corbière, François Delapierre, Raquel Garrido et Charlotte Girard.

Selon Mélenchon, le chemin emprunté par François Hollande et Ségolène Royal (candidate PS à la présidentielle de 2007) était le même que celui du *Parti démocrate* américain, et cette « orientation démocrate marque[ait] une rupture avec l'histoire du socialisme français »¹⁹. Lors de la présidentielle de 2012, Jean-Luc Mélenchon s'est présenté comme candidat du *Front de gauche*, une coalition rassemblant plusieurs partis de la gauche anti-libérale dont le PG et le PCF. L'élection de 2012 s'est soldée par la victoire du candidat socialiste François Hollande, Mélenchon obtenant 11,10 % des voix et la candidate EÉLV, Eva Joly, 2,31 % des voix. EÉLV a ensuite rejoint le gouvernement mis en place sous la présidence de François Hollande. Cette participation a affaibli EÉLV en associant les écologistes aux politiques néolibérales (notamment les politiques d'austérité, la déréglementation des marchés du travail, la réforme des retraites) et à un manque d'ambition environnementale.

Le pic de divergence entre les quatre partis a été atteint en 2014, à mi-mandat de François Hollande, et a commencé à diminuer à partir de ce moment-là compte tenu des divisions internes croissantes au sein du *Parti socialiste*. À partir de 2014, on observe par exemple une convergence croissante entre les quatre partis sur les questions européennes, notamment sur les politiques étrangères et de sécurité mais également sur la position générale des partis sur l'UE. À partir de cette date, LFI et le PCF sont davantage favorables à l'intégration européenne, ce qui commence alors à les rapprocher des positions d'EÉLV et du PS qui eux deviennent, dans le même temps, progressivement plus critiques des politiques néolibérales de l'UE (voir pages 28 – 43 & 43 – 49).

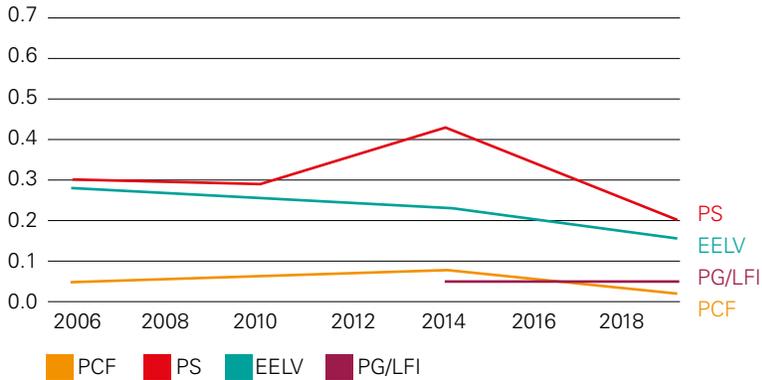
19 Selon Mélenchon, l'origine du virage idéologique du PS vers le néolibéralisme et une « post-gauche démocrate » remonte au milieu des années 1980, dans un texte spécifique écrit par François Hollande, *Pour être modernes, soyons démocratiques*.

Sur les questions économiques, environnementales et sociales, les données montrent également que les positions des quatre composantes de la NUPES ont tendance à converger dans le temps. L'exemple de la déréglementation du marché est révélateur.

Le graphique 2 ci-dessous montre le positionnement général des partis sur cette question, 0 correspondant à « fermement opposé », et 1 à « largement favorable » à la dérégulation. Sur cette question, après le quinquennat Hollande, on peut observer un « virage à gauche » d'EÉLV et du PS dont les positions tendent à se rapprocher de celles du PCF et du PG/LFI. Les écologistes et la gauche sociale-démocrate ont depuis adopté une position plus étatique.

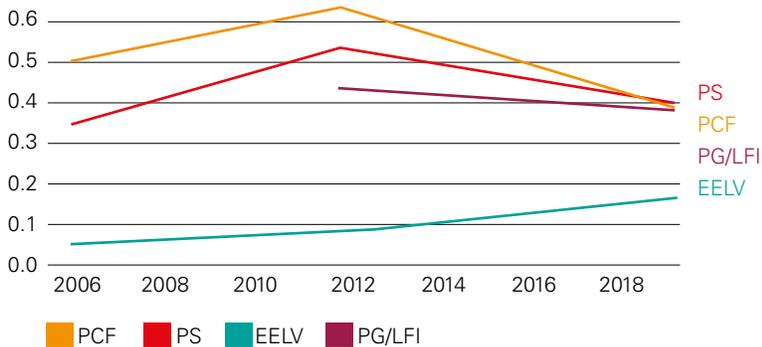
Le graphique 3 montre le positionnement général des partis sur les questions environnementales, 0 correspondant à « largement favorable » à la mise en œuvre des politiques environnementales (malgré les coûts économiques de telles mesures) et 1 à « largement favorable » aux mesures d'amélioration de la croissance économique (malgré les coûts environnementaux). Sur cette question, les quatre composantes de la NUPES se sont rapprochées entre 2014 et 2019, le PCF et le PS adoptant des positions beaucoup plus écologistes. On peut émettre l'hypothèse que l'apparition du *Parti de gauche* en 2009 comme nouvel acteur politique de gauche radicale écosocialiste a conduit à une plus grande convergence de tous les partis sur ces questions.

DÉRÈGLEMENTATION



Graphique 2
plus la position du parti est proche de 0 (axe des y),
plus les partis sont fermement opposés à la dérèglementation

ENVIRONNEMENT

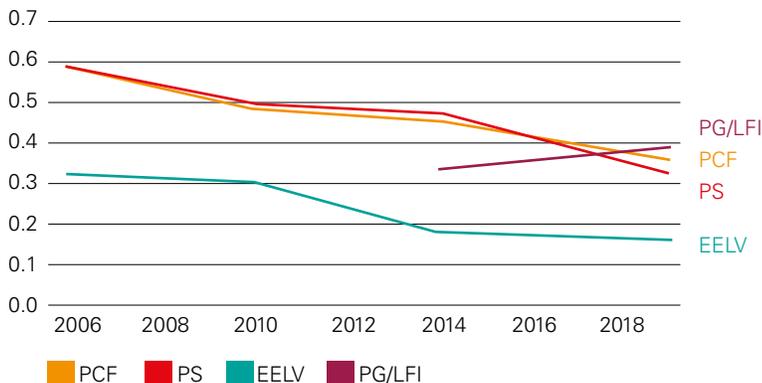


Graphique 3
plus la position du parti est proche de 0 (axe des y),
plus les partis sont largement favorables à la mise en œuvre de politiques
environnementales malgré les coûts économiques de ces mesures.

Les positions des quatre partis sur les questions liées à la catégorie 'culturel' se sont également rapprochées dans le temps. Cette tendance peut être observée, par exemple, lorsque l'on se penche sur la question du multiculturalisme. Le graphique 4 ci-dessous montre comment les partis le perçoivent, de 0 «large-

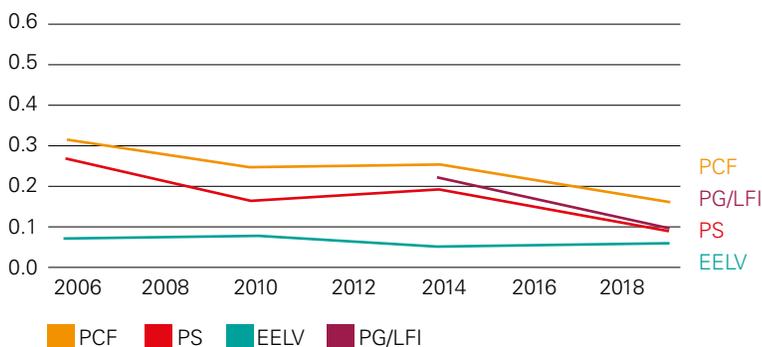
ment favorable au multiculturalisme» à 1 «largement favorable à l'assimilation». Le graphique 5 montre également une très forte convergence des différentes composantes de la NUPES autour des questions liées aux droits des homosexuels et à l'égalité des genres: 0 correspond à «largement favorable aux politiques libérales» et 1 à «fermement opposé aux politiques libérales».

MULTICULTURALISME



Graphique 4
plus la position du parti est proche de 0 (axe des y), plus les partis sont largement favorables au multiculturalisme

DROITS INDIVIDUELS



Graphique 5
plus la position du parti est proche de 0 (axe des y), plus les partis sont largement favorables aux politiques libérales en matière de droits homosexuels et d'égalité des genres.

En résumé, nous avons pu identifier une convergence croissante des programmes des différentes forces de gauche au fil du temps. La période 2005-2017 a été marquée par de fortes divergences entre EÉLV/PS et LFI/PCF, en raison de leurs différends concernant le TECE et les politiques mises en œuvre au cours du mandat de François Hollande. Depuis, leurs programmes tendent à converger davantage, ce que nous allons maintenant examiner plus en détail.

COMPARAISON DES PROGRAMMES DE LA PRÉSIDENTIELLE ET DES LÉGISLATIVES DE 2022

Cette deuxième sous-section fournit une analyse qualitative des programmes des quatre composantes de la NUPES aux élections présidentielle et législatives de 2022. Nous montrons que l'évolution identifiée ci-dessus vers une plus grande convergence du positionnement des partis dans le temps a atteint son pic en 2022.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2022

À l'approche de l'élection présidentielle de 2022, la gauche, morcelée, a présenté six candidats, divisant les chances d'accéder au second tour. Jean-Luc Mélenchon a été le premier à évoquer sa candidature, dès novembre 2020, et l'a confirmée plus tard après que plus de 150 000 citoyens lui ont apporté leur soutien (en ligne). En 2017, LFI avait créé la surprise en obtenant 19,58 % des voix, et en 2022, l'ambition de Mélenchon était de confirmer son hégémonie à gauche et d'incarner le « pôle populaire », en se présentant sous la bannière de l'*Union populaire* (UP). Il espérait ainsi atteindre le deuxième tour en améliorant son score de 2017, qualifié par de nombreux commentateurs de « plafond de verre ».

Pour EÉLV, le PCF et le PS, 2022 s'est transformé en une date clé pour la survie de leurs organisations. Le PCF n'avait plus présenté de candidat propre depuis 2007 (le parti avait soutenu la candidature de Jean-Luc Mélenchon en 2012 et en 2017); le PS n'avait obtenu que 6,36 % des voix à l'élection présidentielle de 2017; EÉLV n'avait pas présenté de candidat en 2017 et avait soutenu la candidature de Benoît Hamon (PS). Pour la présidentielle de 2022, l'objectif du PCF et du PS était donc, en partie, de préserver leur

appareil partisan grâce aux candidatures de Fabien Roussel (PCF) et d'Anne Hidalgo (PS). Les écologistes ont également décidé – en raison notamment des résultats satisfaisants obtenus lors des élections européennes de 2019 et des élections intermédiaires locales de 2020-2021 – de présenter leur propre candidat, Yannick Jadot. Alors que Mélenchon était en tête dans les sondages lors de la campagne électorale de 2022, les trois autres candidats ont adopté des *stratégies de différenciation* pour se distinguer de LFI : une gauche nationaliste, laïque et ouvrière pour le PCF; une gauche « modérée » pour le PS; et une écologie politique plutôt « centriste » pour EÉLV.

En dépit des différences mises en avant par les candidats eux-mêmes dans leurs récits pendant la campagne, notre analyse montre une forte proximité dans les programmes des quatre partis. En effet, malgré quelques divergences, on peut noter un haut degré de convergence entre les quatre candidats qui ont tous montré leur volonté de défendre un État-providence fort et une véritable redistribution des richesses, de mettre la démocratie au centre de leurs programmes en proposant davantage de mesures de démocratie plus participative et directe, et de défendre des politiques progressistes sur les questions culturelles et « sociétales ». En ce qui concerne leurs programmes écologiques, même si certaines différences peuvent être notées (par exemple sur l'énergie nucléaire), les quatre partis ont tous présenté un programme ambitieux pour faire face à la crise environnementale. En ce qui concerne les politiques européennes, malgré certaines divergences, tous les partis avaient pour objectif de mettre fin à l'austérité de l'UE et de favoriser le développement d'une Europe plus juste sur le plan social, environnemental et économique.

> ENJEUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Concernant les politiques économiques et sociales, les quatre programmes défendaient une augmentation du salaire minimum²⁰; la construction de logements sociaux²¹; l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage d'Emmanuel Macron, et une augmentation générale des salaires. Les quatre partis plaidaient également pour une réduction du temps de travail²²; et chaque parti défendait la mise en place de nouveaux minima sociaux²³. Les quatre partis défendaient également le retour d'un impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Le PS et EÉLV proposaient la mise en place d'un « ISF environnemental », tandis que LFI et le PCF voulaient rétablir et renforcer l'ISF supprimé en 2018 sous la présidence d'Emmanuel Macron (et, dans le cas de LFI, inclure un volet environnemental dans l'ISF).

Les quatre partis prévoient également de poursuivre des politiques éducatives qui privilégient le recrutement des enseignants et l'augmentation de leurs salaires. Concernant les politiques de santé, les candidats proposaient: une revalorisation des professions de santé (revalorisations salariales); sortir de la logique de « l'hôpital-entreprise » qui introduit une culture compétitive, managériale et entrepreneuriale dans l'organisation de l'hôpital²⁴; la déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH); la reconnaissance du « burn-out » comme maladie professionnelle (EÉLV, LFI, PS); la légalisation de l'euthanasie. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19,

30 /

20 1400 euros net pour LFI, 1500 euros net pour le PCF et EÉLV, et une hausse de 200 euros net pour le PS.

21 700 000 d'ici 2027 pour EÉLV, 200 000 par an pendant cinq ans pour LFI, 150 000 par an pour le PS, et l'application de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains [SRU] pour le PCF.

22 Le programme d'EÉLV ne précisait pas la durée exacte de cette réduction, le PS voulait « encourager » cette réduction sans l'imposer, alors que le PCF proposait de réduire le temps de travail hebdomadaire à 32 heures, et que LFI voulait faire de même pour les travailleurs effectuant un travail pénible.

23 Comme, par exemple, la création d'un revenu citoyen pour EÉLV, la mise en place d'une « garantie autonomie » pour les jeunes exempts du foyer fiscal parental (1063 euros) pour LFI, la création d'un « minimum jeunesse » pour le PS, ou encore l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA) aux moins de 25 ans pour le PCF.

24 Par exemple, en laissant, totalement ou partiellement dans les salaires, le modèle de tarification à l'activité.

les quatre candidats se déclaraient favorables à la levée des brevets sur les vaccins.

Des différences peuvent être constatées sur deux points : la question de l'âge de départ à la retraite et celle des montants de pensions de retraite. D'un côté, le PS et EÉLV ne souhaitaient pas modifier l'âge de départ – même si le PS souhaitait le « plafonne[r] aux 62 ans actuel » pour sauvegarder ce droit²⁵. En revanche, LFI et le PCF voulaient ramener l'âge de la retraite à 60 ans. Le PS et EÉLV ont également défendu des minima retraite moins élevés²⁶ que ceux proposés par LFI et le PCF²⁷.

En matière de réformes institutionnelles, on note de fortes similitudes entre les propositions des quatre candidats parmi lesquelles la mise en place de dispositifs de démocratie participative et directe tels que : le référendum d'initiative citoyenne²⁸ (RIC), principale revendication du mouvement des Gilets jaunes de 2018-2019 (Gonthier et Guerra 2022); l'introduction du vote à la proportionnelle pour les élections législatives; et l'introduction du droit de vote des 16 ans (EÉLV, LFI, PS). Une différence est à noter sur la question de la Ve République, LFI et le PCF dénonçaient l'actuelle « monarchie présidentielle », mais seule LFI défendait l'instauration d'une VIe République qui serait un « régime parlementaire stable » et qui serait mise en place à la suite de la convocation d'une Assemblée constituante (composée d'élus et de citoyens tirés au sort) et d'un référendum d'approbation²⁹.

25 Programme PS 2022. Disponible en ligne : https://2022avechidalgo.fr/notre_programme (Vu: 20 avril 2023).

26 Respectivement une pension minimale de 1063 euros par mois, et une augmentation de la pension minimale à 1000 euros nets par mois.

27 Respectivement 1400 euros net par mois et 1200 euros net par mois.

28 Par exemple, pour EÉLV, le RIC permettrait de proposer une loi ou un amendement et devra être soutenu par 900 000 signatures » et il y aurait la mise en place d'un « RIC abrogatif ou constitutionnel qui devra être soutenu par 1 800 000 signatures »; pour LFI, le RIC permettrait de « démettre les élus de leurs fonctions, de proposer ou d'abroger une loi et d'amender la Constitution »; pour le PCF, il y aurait la possibilité de permettre « à 500 000 citoyens de faire inscrire une proposition de loi à l'ordre du jour des assemblées ».

29 Programme LFI 2022. Disponible en ligne : <https://melenchon2022.fr/plans/6e-republique> (Vu: 20 avril 2023).

Sur les politiques culturelles et « sociétales », il faut noter une grande convergence entre les quatre programmes politiques : que ce soit pour la légalisation du cannabis (EÉLV et LFI) ou la mise en place d'un débat sur sa légalisation (PCF et PS), ou encore sur la question de la pluralité des médias (les quatre programmes proposaient de légiférer contre la concentration des médias). Concernant l'avortement, les quatre candidats défendaient la nécessité de garantir le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Des différences sont à noter concernant la procréation médicalement assistée (PMA), ouverte aux personnes transsexuelles seulement dans les programmes de LFI, du PCF et d'EÉLV, ou la gestation pour autrui (GPA) qui n'aurait pas été légalisée pour LFI, le PCF et le PS, alors que Yannick Jadot défendait une « GPA éthique »³⁰ (même si cela n'apparaît pas dans le programme d'EÉLV).

Sur les politiques environnementales, les quatre candidats se rejoignent également sur de nombreux points, dont la réduction des pesticides³¹; la mise en œuvre de plans de rénovation des logements; l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre; la relance des petites lignes ferroviaires; la protection du bien-être animal³²; et la protection de la biodiversité³³. Un point de friction concernait la question de l'énergie nucléaire : alors qu'EÉLV et LFI envisageaient une sortie du nucléaire, le PCF proposait un « un mix énergétique nucléaire et renouvelable » permettant de « garantir la souveraineté » de la France³⁴, alors que le PS voulait utiliser « le nucléaire [...] comme

32 /

30 Programme EÉLV 2022. Disponible en ligne : <https://eelv.fr/files/2021/10/Projet-2022-11.07.21-NP-1.pdf> (Vu: 9 juin 2023).

31 L'interdiction des pesticides tels que les néonicotinoïdes et la fin de l'utilisation du glyphosate pour EÉLV, LFI et le PS, et la création d'une « agence européenne d'homologation des alternatives naturelles aux pesticides et insecticides » pour le PCF.

32 Par exemple, la création d'un ministère de la « condition animale » pour EÉLV, l'interdiction des élevages industriels pour LFI, l'objectif de « prévenir le développement d'élevages industriels » pour le PCF, le lancement des *Assises du bien-être animal* pour le PS.

33 Par exemple, la reconnaissance de l'écocide comme crime pour EÉLV, LFI et le PS; l'enregistrement des surfaces maritimes comme « bien commun » pour LFI et le PCF.

34 Programme PCF 2022. Disponible en ligne : www.fabienroussel2022.fr/le_programme (Vu: 20 avril 2023).

une énergie de transition, sans sortie précipitée »³⁵. D'autres divergences sont également à noter comme celle sur la chasse, seuls EÉLV et LFI proposaient de l'interdire pendant les week-ends et les vacances scolaires.

Il faut également noter que la question environnementale était moins prégnante dans le programme de Fabien Roussel³⁶, ce qui se note, par exemple par l'absence d'informations concernant certains points programmatique, tel que l'énergie éolienne (alors qu'EÉLV, LFI et le PS défendaient leur développement). Il convient également de rappeler que l'importance des questions environnementales dans le programme de LFI a été saluée par plusieurs ONG environnementales. Parmi les principales organisations écologistes françaises (*Greenpeace France, Réseau Action Climat, L'Affaire du siècle*), qui ont évalué les candidats à la présidentielle sur leurs engagements écologistes, Mélenchon arrivait en tête avec le candidat EÉLV Yannick Jadot. LFI s'appuie sur le concept d'« écologie populaire » pour structurer son programme écologique. Ce concept a été théorisé par Jean-Luc Mélenchon qui oppose explicitement le « peuple » (acteur principal de la transition écologique, victime de la pollution, de la « malbouffe ») à l'« élite » (responsable de la pollution, par exemple « les milliardaires sans scrupules qui rêvent de faire de l'espace leur nouveau terrain de jeu »³⁷) affirmant que « dans la bataille pour la survie de l'écosystème compatible avec la vie humaine, il y a une confrontation entre le peuple et l'oligarchie »³⁸.

En ce qui concerne les politiques internationales, des divergences doivent être soulignées. Les programmes de LFI et du PCF proposaient une sortie de l'OTAN, tandis qu'EÉLV et le PS souhaitaient rester dans l'organisation transatlantique – même si le programme d'EÉLV ambitionnait de développer « une Europe de la défense renforcée et un partenariat transatlantique plus

35 Programme PS 2022, op. cit.

36 Poliverse. Disponible en ligne : <https://poliverse.fr/program> (Vu: 15 avril 2023).

37 Jean-Luc Mélenchon, Corbeille-Essonnes, 15 novembre 2018. Disponible en ligne : <https://lafranceinsoumise.fr/2018/11/14/en-direct-meeting-de-jean-luc-melenchon-et-farida-amrani-a-corbeil-essonnes> (Vu: 15 avril 2023).

38 Disponible en ligne : <https://lafranceinsoumise.fr/2018/11/14/en-direct-meeting-de-jean-luc-melenchon-et-farida-amrani-a-corbeil-essonnes> (Vu: 15 avril 2023).

équilibré »³⁹. Des divergences sont également à noter vis-à-vis de la guerre en Ukraine, par exemple sur le type d'équipement militaire à envoyer pour venir en aide à l'Ukraine ou encore sur l'imposition d'un embargo sur le pétrole et le gaz russe défendu par EÉLV et le PS mais pas par LFI et le PCF. Cependant, au Parlement européen, LFI a voté la baisse de demande de l'UE en pétrole et gaz russe et a voté en faveur du développement de sources d'énergie alternatives (voir pages 43 – 49).

Concernant les **politiques migratoires**, les quatre candidats insistaient sur la nécessité d'offrir un traitement plus solidaire et digne aux demandeurs d'asile, mais alors qu'EÉLV, le PCF et LFI prévoyaient de suspendre le règlement de Dublin, le PS ambitionnait de réformer « [complètement] le système de Dublin pour garantir des procédures efficaces et un accueil digne des personnes, [un] système basé sur la solidarité entre États membres »⁴⁰. Sur la question de la nationalité française, EÉLV et le PS ne prévoyaient pas de modifier les règles actuelles, tandis que LFI et le PCF appelaient à une régularisation globale de la situation des sans-papiers.

39 Programme EÉLV 2022, op. cit.

40 Programme PS 2022, op. cit.

> ENJEUX EUROPÉENS

S'agissant des politiques européennes, malgré ce qui est souvent mis en avant, notre analyse montre des points forts de convergence dans les programmes des quatre partis. Il est vrai qu'à première vue, les quatre partis semblent entretenir des relations différentes vis-à-vis de l'UE. Pour l'élection présidentielle de 2022, LFI et le PCF entendaient mettre en place un processus de rupture avec les traités européens actuels et une modification des règlements européens, alors qu'EÉLV défendait une « Europe fédérale » et que pour le PS, « l'Europe est l'instrument de [...] la souveraineté française »⁴¹. Cependant, nous estimons qu'une opposition trop forte entre partis « eurocritiques » (LFI/PCF) et partis « pro-européens » (EÉLV/PS) serait dans les faits réductrice, et ne permettrait pas de comprendre les relations concrètes que les différents partis entretiennent dans le cadre de l'UE.

D'une part, la tendance que nous avons identifiée dans la première partie d'une convergence croissante des quatre partis sur les questions européennes jusqu'en 2019 (cf. graphique 1) est confirmée par notre analyse qualitative de l'élection présidentielle de 2022. Cela se remarque, par exemple, lorsque l'on regarde les évolutions du programme de LFI en matière de politiques européennes. Dans le programme de 2017, LFI prônait un plan en deux temps : (1) Plan A : une sortie concertée des traités européens et leur renégociation; (2) Plan B : une sortie unilatérale des traités européens. En 2022, le « plan B » a été remplacé par une nouvelle approche, celle de la désobéissance résumée de la manière suivante : « nous appliquerons dans tous les cas immédiatement notre programme au niveau national en assumant la confrontation avec les institutions européennes (plan B) »⁴².

D'autre part, les quatre partis s'engageaient à remettre en question les règles néolibérales de l'UE, et tous ambitionnaient d'apporter des changements importants dans son fonctionnement afin de répondre aux défis économiques, sociaux, démocratiques et environnementaux. Les quatre partis mènent donc des combats communs avec des moyens différents, parmi lesquels on peut citer : un accord pour changer la Politique agricole commune (PAC), un chan-

41 Programme PS 2022, op. cit.

42 Programme LFI 2022, op. cit.

gement du marché de l'énergie, la fin des politiques d'austérité, la levée des brevets sur les vaccins. L'univers lexical utilisé et les méthodes prônées par les partis peuvent différer parfois, mais les objectifs généraux restent similaires. Pour atteindre ces objectifs :

1. LFI soulignait sa volonté de désobéir aux règles européennes lorsqu'elles ne sont pas compatibles avec le programme porté, par exemple via la clause d'exemption. Plus précisément, le programme soulignait qu'il faudrait désobéir à au moins neuf règles européennes jugées incompatibles avec la mise en œuvre du reste du programme au niveau national, dont : les traités de libre-échange qui s'opposent au protectionnisme écologique ; la PAC qui promeut un modèle contraire à l'agriculture paysanne, biologique et respectueuse du bien-être animal ; le principe de concurrence libre et non faussée qui empêche la constitution de pôles publics ; les règles d'austérité dont la règle des 3 % de déficit qui empêche les investissements sociaux et environnementaux de la part des États membres ;
2. Le PCF parlait d'une « Europe à géométrie variable »⁴³ ;
3. EÉLV évoquait la nécessité de réformer les traités européens, par exemple le parti proposait de mettre fin au PSC « afin de créer un consensus entre les États sur des critères renouvelés et conformes aux exigences de la transition écologique »⁴⁴ ;
4. Le PS insistait également sur la nécessité de réformer l'UE, par exemple, pour mettre fin aux logiques d'austérité en remplaçant le PSC par un nouveau pacte avec « des règles compréhensibles de tous les citoyens, adaptées à la situation économique de chaque État et favorisant l'investissement »⁴⁵.

43 Programme PCF 2022, op. cit.

44 Programme EÉLV 2022, op. cit.

45 Programme PS 2022, op. cit.

Pour résumer, en 2022, les quatre partis ont présenté des programmes économiques, sociaux et écologiques ambitieux pour l'UE. Parmi les différentes propositions de leurs programmes respectifs qui visaient cet objectif, on peut citer :

- « Promouvoir une directive européenne qui impose un devoir de vigilance aux multinationales et mener une surveillance stricte de l'origine des produits importés, jusqu'à leur blocage, notamment pour lutter contre la déforestation et le travail forcé »⁴⁶ (EÉLV)
- « Utiliser le droit de veto de la France, par exemple pour refuser tout nouvel accord de libre-échange et tout nouvel élargissement sans harmonisation sociale, fiscale et environnementale préalable »⁴⁷(LFI)
- « Rendre définitif la fin des 3% de déficits publics autorisés et du carcan austéritaire »⁴⁸ du PSC (PCF)
- « [Défendre] une fiscalité plus forte des multinationales avec les pays volontaires, pour parvenir à un taux minimal d'imposition qui soit supérieur au taux de 15 % de l'accord de l'OCDE de 2021 »⁴⁹ (PS)

Comme nous le verrons dans la prochaine partie, toutes les similarités que nous avons mises en avant dans cette sous-section ont permis à EÉLV, LFI, au PCF et au PS de construire un programme commun pour les élections législatives de 2022.

46 Programme EÉLV 2022, op. cit.

47 Programme LFI 2022, op. cit.

48 Programme PCF 2022, op. cit.

49 Programme PS 2022, op. cit.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2022

L'élection présidentielle de 2022 s'est soldée par un résultat décevant pour la gauche. L'ensemble des candidats de gauche dépasse à peine les 30 % des suffrages exprimés. Comme susmentionné, si LFI obtient 21,95 % des voix, les autres candidats de gauche que nous évoquons dans cette note ne réussissent pas à dépasser les 5 %, seuil minimal pour pouvoir bénéficier du remboursement maximal des frais de campagne. Après avoir obtenu le meilleur score de la gauche, Mélenchon annonce le 19 avril 2022, à cinq jours des résultats du second tour – qui oppose Emmanuel Macron à Marine Le Pen – qu'il demande aux Français de « [l'élire] Premier ministre »⁵⁰. Il annonce alors sa volonté d'imposer une cohabitation quelle que soit l'étiquette politique du Président élu(e), et utilise le terme « élire » pour donner de l'importance à ces élections (devenues, en raison du calendrier électoral, des élections de confirmation de l'élection présidentielle) alors qu'en France le Premier ministre est *nommé* par le Président. C'est dans ce contexte que LFI appelle les autres forces de gauche à s'unir pour les élections législatives de 2022. Avant la mise en place de cette alliance, des négociations ont lieu entre LFI et chaque parti sur deux points principaux : (1) la répartition des circonscriptions ; (2) le programme.

38 /

Pour comprendre comment cette alliance émerge, il est important de mentionner quelques caractéristiques de l'organisation partisane de chaque parti. Jean-Luc Mélenchon décrit LFI comme une organisation « gazeuse », c'est-à-dire un mouvement *ni vertical ni horizontal* (Cervera-Marzal 2021). En pratique, cela signifie qu'il n'y a « aucun relais local officiel » au sein du parti (Peraldi et Samson 2020) et aucun organe de direction clairement identifié. Cela ne permet pas l'émergence de plusieurs factions institutionnalisées au sein du parti qui seraient fondées sur des différences idéologiques ou stratégiques. Au contraire, le PCF, EÉLV et le PS ont des organisations partisans beaucoup plus traditionnelles dans lesquelles on peut identifier beaucoup plus clairement les divisions au sein du parti. Au sein du PCF, on distingue

50 Entretien Jean-Luc Mélenchon sur BFMTV, par Bruce Toussaint, 19 avril 2022.

Disponible en ligne : www.bfmtv.com/politique/elections/presidentielle/la-premiere-interview-de-jean-luc-melenchon-depuis-le-premier-tour-sur-bfmtv-en-integralite_VN-202204190615 (Vu : 10 avril 2023).

des factions plus ouvertes à l'union de la gauche (représentées par exemple par Marie-George Buffet, Elsa Faucillon, Francis Wurtz), et des factions plus réticentes (représentées par exemple par Fabien Roussel). Au sein d'ÉÉLV et du PS, on peut distinguer des factions plus à gauche et des factions plus « centristes » (par exemple, les lignes plus à gauche sont représentées par Sandrine Rousseau au sein d'ÉÉLV, qui a été devancée de justesse par Yannick Jadot [51 % des voix] lors de la primaire du parti en 2021; et au PS par Olivier Faure, actuel secrétaire général du parti). Les résultats décevants des lignes plus centristes d'ÉÉLV et du PS, représentées par Yannick Jadot et Anne Hidalgo à la présidentielle de 2022, et l'échec de la candidature de Fabien Roussel, ont permis d'engager des négociations pour la mise en œuvre de la NUPES.

Pour répartir les circonscriptions, les différents partis ont tenu compte des résultats de l'élection présidentielle, qui ont été pondérés en fonction de la présence de chaque parti au niveau local. En position de force grâce à son score à l'élection présidentielle, LFI obtient de présenter des candidats dans 326 circonscriptions, contre 100 circonscriptions pour le pôle écologiste (77 pour ÉÉLV), 70 pour le PS, et 50 pour le PCF. En obtenant 56,50 % des circonscriptions, LFI se présente ainsi comme la principale force de la coalition.

/ 39

Il faut noter que l'avantage obtenu par LFI à l'élection présidentielle a également permis au parti de se retrouver en position hégémonique pour construire le programme commun. En effet, le programme de gouvernement partagé de la NUPES s'appuie principalement sur le programme de LFI, *L'Avenir en commun*, et comprend 650 propositions regroupées en huit chapitres, parmi lesquelles trente-trois auraient été débattues à l'Assemblée nationale afin de les « préciser ou les nuancer »⁵¹.

51 Voir les programmes NUPES 2022. Disponible en ligne : <https://nupes-2022.fr/le-programme> (Vu: 10 avril 2023).

> ENJEUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Concernant le volet « **progrès social, emplois et retraites** », la NUPES proposait, entre autres : le droit à la retraite à 60 ans à taux plein après quarante annuités de cotisation; un salaire minimum de 1 500 euros net par mois; une réduction du temps de travail; l'abrogation de la loi relative au travail (El Khomri) mise en œuvre sous la présidence de François Hollande; la limitation des écarts de salaires; la reconnaissance du « burn-out » comme maladie professionnelle.

Concernant le volet « **écologie, biodiversité, climat, biens communs et énergie** », la NUPES appelait, entre autres : à inscrire dans la Constitution la « règle verte » (ne pas en prendre plus à la nature qu'elle ne peut en reconstituer); l'investissement de 200 milliards d'euros pour un plan de bifurcation écologique; l'interdiction des fermes-usines; la création d'un pôle public des transports et de la mobilité. Les quatre partis n'étant pas parvenus à se mettre d'accord sur la sortie du nucléaire, cette question aurait été débattue à l'Assemblée.

Concernant le volet « **partage des richesses et justice fiscale** », le programme de la NUPES comprenait, entre autres : la renationalisation des aéroports et autoroutes stratégiques; le rétablissement et le renforcement de l'ISF (avec une composante climatique); le gel des prix sur les produits essentiels.

40 /

Dans le domaine des « **services publics: santé, éducation, culture et sport** », la NUPES proposait, entre autres : la fin de la tarification à l'activité; l'augmentation du budget de la culture; la levée des brevets sur les médicaments; la réduction de la taille des classes; la suppression de Parcoursup.

Concernant les **réformes institutionnelles**, la NUPES appelait, entre autres, au passage à la VI^e République; à l'inscription de l'écologie dans l'article 1^{er} de la Constitution (« La France est une République indivisible, laïque, démocratique, sociale et écologique »); à l'introduction du RIC; au droit de vote à 16 ans (sauf le PCF); au recours à des référendums en cas de changement constitutionnel; à la parité au sein du gouvernement; à l'introduction d'une loi pour lutter contre la concentration des médias.

Concernant le volet « **sûreté et justice** », la NUPES insistait, entre autres : sur la lutte contre les violences sexuelles; sur le rétablissement de la police

de proximité; sur la suppression des primes de performance; l'abrogation de la loi sur la sécurité globale mise en œuvre en 2021 lors du premier mandat d'Emmanuel Macron.

Concernant le volet « égalité et lutte contre les discriminations », la NUPES proposait, entre autres: d'allouer un milliard d'euros pour lutter contre les violences faites aux femmes; la constitutionnalisation du droit à l'avortement; la garantie du droit à la citoyenneté pour les enfants nés en France.

Concernant le volet **international**, même si la question de l'OTAN n'a pas été réglée (par exemple le PS a inscrit dans le programme de la NUPES sa volonté de rester dans l'organisation), les quatre partis se sont entendus sur les objectifs suivants: assumer l'indépendance de la France dans le monde; construire une défense indépendante, républicaine et populaire; renforcer et démocratiser l'Organisation des Nations unies (ONU); refonder la coopération économique; étendre la protection du droit international aux biens communs planétaires; mettre en œuvre une politique migratoire humaniste et réaliste; élaborer des politiques internationales issues des territoires d'outre-mer; construire la solidarité et la coopération altermondialiste; unir le bassin méditerranéen occidental autour d'objectifs communs de progrès; bâtir une relation avec l'Afrique fondée sur la souveraineté des peuples; faire vivre une francophonie des peuples; relancer la découverte de l'espace.

/ 41

> ENJEUX EUROPÉENS

Concernant l'Union européenne, il convient tout d'abord de noter que le chapitre du programme sur l'Europe, contrairement à d'autres parties du programme, ne contient pas de nuances et de questions qui auraient dû être débattues à l'Assemblée nationale en raison d'un manque de consensus entre les quatre partis. Dans ce chapitre, la NUPES rappelait que, malgré leurs différences, les quatre composantes de la coalition « [partagent] l'objectif commun de mettre fin au cours libéral et productiviste de l'Union européenne et de construire un nouveau projet au service de la bifurcation écologique, démocratique et solidaire »⁵².

52 Ibid.

Cet objectif commun leur a permis de dégager un accord en onze points, chacun contenant plusieurs propositions :

- Le **renforcement de la lutte contre les changements climatiques** avec par exemple un objectif de réduction de 65 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030;
- La **transformation de la Politique agricole commune** avec, par exemple, la fin des engrais et pesticides de synthèse et la transition de l'élevage industriel vers des pratiques durables et respectueuses du bien-être animal;
- L'**extension des droits sociaux**, par exemple, en harmonisant les droits sociaux européens et les salaires minimums par le haut pour lutter contre le dumping social;
- La **santé** avec, par exemple, l'objectif de relocaliser la production de médicaments en Europe et de lever les brevets sur les vaccins et les médicaments;
- Une **économie au service du climat et des citoyens** avec, par exemple, la fin du Pacte de stabilité, l'abrogation de la règle des 3 % de déficit et 60 % de dette;
- L'**investissement dans la bifurcation écologique et solidaire** avec, par exemple, l'objectif de consacrer au moins 50 % du budget de l'UE au climat et à la biodiversité;
- L'**éradication de l'évasion fiscale** avec, par exemple, la mise en place d'une liste européenne crédible de paradis fiscaux et l'imposition de sanctions à leur encontre;
- La **mise en place des protections sociales et écologiques** avec, par exemple, le refus de tout nouvel accord de libre-échange.
- L'**accueil en toute dignité des personnes exilées** avec, par exemple, la fin du règlement Dublin III;

- **L'atteinte de l'égalité** avec, par exemple, l'inscription du droit à l'avortement et de l'ensemble des autres droits sexuels et reproductifs dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne;
- **Le renforcement de la démocratie** avec, par exemple, l'objectif de respecter l'État de droit au niveau européen, par exemple en suspendant le financement européen aux États membres qui ne respectent pas l'État de droit ou les libertés fondamentales.

Les différentes composantes de la NUPES reconnaissent des contradictions entre leur programme et le droit européen. Afin de surmonter ces contradictions – et malgré les divergences existantes dans les programmes présidentiels des quatre partis en 2022 (voir pages 28 – 37) – les partis ont convenu que certaines règles du droit de l'UE devraient être ignorées. La NUPES identifie ainsi cinq obstacles majeurs à la mise en œuvre du programme : les traités de libre-échange; la concurrence européenne « libre et non faussée »; la PAC; le statut de la Banque centrale européenne (BCE) et les règles d'austérité de l'UE; la libre circulation des capitaux.

Pour mettre en œuvre le programme, les partis de la NUPES ont convenu de « désobéir » (EÉLV, LFI, PCF) ou de « déroger de manière transitoire » (PS) aux règles européennes. Il convient de noter que l'utilisation de ces différents termes fait référence à une histoire et à une relation différente de chaque parti avec l'UE, mais qu'en pratique, ils impliquent une suspension des règles de l'UE qui ont été identifiées comme allant à l'encontre du reste du programme. La NUPES prévoit également de convoquer une « **Convention européenne pour la révision et la réécriture des traités européens** ».

VOTES ET BATAILLES COMMUNES AU PARLEMENT EUROPÉEN (2019-2023)

Nous avons montré les fortes convergences entre les programmes des différentes composantes de la NUPES, mais nous considérons qu'il est également nécessaire d'aller au-delà de l'analyse des programmes pour examiner ce qui se passe concrètement dans l'arène politique européenne où les forces de la NUPES coexistent et mènent des combats communs. Ainsi, dans cette troisième sous-section, nous examinons les votes des partis au Parlement

européen, après les élections européennes de mai 2019. Aux élections européennes de 2019, EÉLV et sa liste menée par Yannick Jadot arrivent en troisième position nationale avec 13,48 % des voix (13 sièges), LFI et sa liste menée par Manon Aubry obtiennent 6,31 % des voix (6 sièges), suivie par le PS et sa liste (PS-Place publique) menée par Raphaël Glucksmann avec 6,19 % des voix (6 sièges)⁵³.

Nous analysons dans cette sous-section le comportement électoral au PE des députés EÉLV (Verts/ALE), de LFI (GUE/NGL), et du PS (S&D). Nous laissons de côté le PCF qui n'a pas de député européen au PE dans ce mandat. Nous nous sommes concentrés sur la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 12 février 2023, et nous nous sommes appuyés sur les données disponibles sur la plateforme AssistEU⁵⁴. Durant cette période, nous nous sommes intéressés à 14 910 votes répartis en vingt et une catégories. Il convient de noter que l'analyse des votes au PE a des limites car les votes de chaque parti peuvent être liés à leurs positions politiques et à leurs propres stratégies au sein du PE (par exemple, voter contre un texte parce qu'il n'est pas assez ambitieux), et ne reflètent donc pas toujours les similitudes dans les objectifs des différentes composantes de la NUPES que nous avons soulignées ci-dessus (voir pages 38 – 43). Par exemple, si les trois partis s'accordent sur la nécessité de réformer la PAC, les députés EÉLV et LFI ont voté contre certains plans liés à la PAC que le PS a lui approuvés, comme le plan « Politique agricole commune (PAC) : financement, gestion et suivi 2021-2027 », désapprouvé par LFI car il ne « permet pas vraiment de commencer la transition vers le modèle de l'agriculture biologique » (Manon Aubry, LFI)⁵⁵.

53 Jordan Bardella (Rassemblement national) et sa liste « Prenez le pouvoir » arrivent en tête avec 23,34 % des voix (23 sièges), suivie de la liste « Renaissance » menée par Nathalie Loiseau (La République en marche) avec 22,42 % des voix (23 sièges), de la liste « Europe Ecologie » de Yannick Jadot qui arrive en troisième position avec 13,48 % des voix (13 sièges), de la liste « Union de la droite et du centre » menée par François-Xavier Bellamy (droite Les Républicains) avec 8,48 % des voix (8 sièges), de la liste « La France Insoumise » menée par Manon Aubry avec 6,31 % des voix (6 sièges), et de la liste « Envie d'Europe écologique et sociale » menée par Raphaël Glucksmann (Parti socialiste-Place publique) avec 6,19 % des voix (6 sièges).

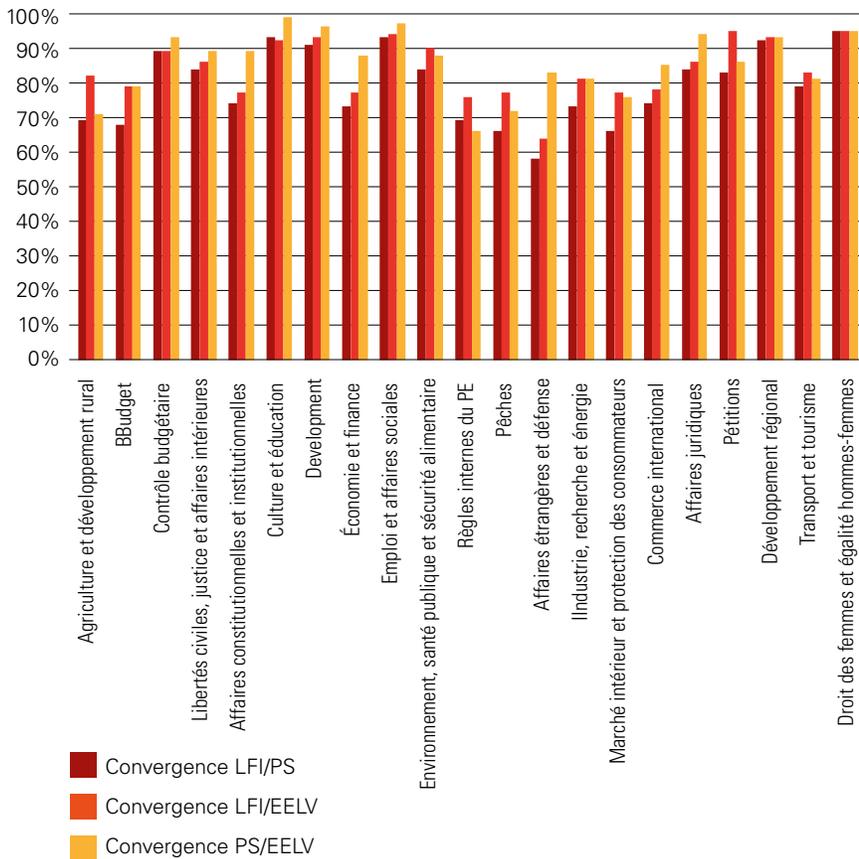
54 Disponible en ligne : <https://app.assisteu.eu/?p=login> (Vu: 10 avril 2023).

55 Explications écrites de Manon Aubry. Disponible en ligne : <https://app.assisteu.eu/?p=login> (Vu: 20 avril 2023).

VOTES AU PARLEMENT EUROPÉEN (2019-2023)

Pour chaque catégorie, nous nous sommes concentrés sur le pourcentage de cohésion des voix entre LFI/PS, LFI/EÉLV, PS/EÉLV. Le pourcentage global de cohésion, sur l'ensemble des votes, est de : 76 % pour LFI/PS, 81 % pour LFI/EÉLV, et 86 % pour PS/EÉLV.

CONVERGENCE DES VOIX



Graphique 6
Convergence des voix de LFI/PS, LFI/EÉLV, PS/EÉLV dans le PE, 01/07/2019-12/01/2023

Pour dix catégories, la convergence entre les trois parties est très forte (entre 80 % et 100 %). Les taux de convergence LFI/PS, LFI/EÉLV et PS/EÉLV atteignent au moins 90% en ce qui concerne les catégories « culture et éducation », « développement », « emploi et affaires sociales », « développement régional », « droit des femmes et égalité des genres »⁵⁶. Les taux de convergence atteignent au moins 80 % en ce qui concerne les catégories « contrôle budgétaire », « libertés civiles, justice et affaires intérieures », « environnement, santé publique et sécurité alimentaire », « affaires juridiques » et « pétitions ».

Pour cinq catégories, la convergence entre les trois partis est forte (entre 70 % et 79 %) : « affaires constitutionnelles et institutionnelles », « économie et finance », « industrie, recherche et énergie », « commerce international » et « transport et tourisme »⁵⁷.

Pour six catégories, la convergence entre les trois partis se maintient à des niveaux élevés (entre 58 % et 69 %) : « agriculture et développement rural », « budget », « règles internes du PE », « pêches », « affaires étrangères et de défense », et « marché intérieur et protection des consommateurs »⁵⁸.

56 Convergence : « contrôle budgétaire » (LFI/PS 89 %, LFI/EÉLV 89 %, PS/EÉLV 93 %), « libertés civiles, justice et affaires intérieures » (LFI/PS 84 %, LFI/EÉLV 86 %, PS/EÉLV 89 %), « culture et éducation » (LFI/PS 93 %, LFI/EÉLV 92 %, PS/EÉLV 99 %), « développement » (LFI/PS 91 %, LFI/EÉLV 93 %, PS/EÉLV 96 %), « emploi et affaires sociales » (LFI/PS 93 %, LFI/EÉLV 94 %, PS/EÉLV 97 %), « environnement, santé publique et sécurité alimentaire » (LFI/PS 84 %, LFI/EÉLV 90 %, PS/EÉLV 88 %), « AFFAIRES JURIDIQUES » (LFI/PS 83 %, LFI/EÉLV 95 %, PS/EÉLV 86 %), « développement régional » (LFI/PS 92 %, LFI/EÉLV 93 %, PS/EÉLV 93 %), « droit des femmes et égalité hommes-femmes » (LFI/PS 95 %, LFI/EÉLV 95 %, PS/EÉLV 95 %).

57 Convergences : « affaires constitutionnelles et institutionnelles » (LFI/PS 74 %, LFI/EÉLV 77 %, PS/EÉLV 89 %), « économie et finance » (LFI/PS 73 %, LFI/EÉLV 77 %, PS/EÉLV 88 %), « industrie, recherche et énergie » (LFI/PS 73 %, LFI/EÉLV 81 %, PS/EÉLV 81 %), « commerce international » (LFI/PS 74 %, LFI/EÉLV 78 %, PS/EÉLV 85 %), et « transport et tourisme » (LFI/PS 79 %, LFI/EÉLV 83 %, PS/EÉLV 81 %).

58 Convergences : « agriculture et développement rural » (LFI/PS 69 %, LFI/EÉLV 82 %, PS/EÉLV 71 %), « budget » (LFI/PS 68 %, LFI/EÉLV 79 %, PS/EÉLV 79 %), « RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PE » (LFI/PS 69 %, LFI/EÉLV 76 %, PS/EÉLV 66 %), « pêche » (LFI/PS 66 %, LFI/EÉLV 77 %, PS/EÉLV 72 %), « affaires étrangères et défense » (LFI/PS 58 %, LFI/EÉLV 64 %, PS/EÉLV 83 %), et « marché intérieur et protection des consommateurs » (LFI/PS 66 %, LFI/EÉLV 77 %, PS/EÉLV 76 %).

Cinq points importants ressortent de cette analyse chiffrée.

Tout d'abord, il existe une forte convergence entre les votes des trois partis au PE sur **tous les sujets** – le taux de convergence minimum étant de 58 % et ne concernant qu'une seule catégorie. Par exemple, les trois partis défendent un programme très similaire concernant la volonté de soutenir la lutte féministe, la volonté de promouvoir les politiques culturelles et éducatives, mais aussi sur les politiques de santé, d'emploi, sociales, économiques et financières. À propos de ces dernières, une position commune sur la nécessité de bloquer les accords de libre-échange peut être identifiée – par exemple en 2020 sur l'accord de libre-échange entre l'UE et le Vietnam (voir A9-0003/2020).

Ensuite, EÉLV, le PS et LFI mènent des combats communs au sein du PE sur les **politiques environnementales**, notamment sur la PAC, sur les pesticides, et sur les subventions aux petits agriculteurs, avec des taux de convergence très élevés dans les domaines « environnement, santé publique et sécurité alimentaire » (LFI/PS 84 %, LFI/EÉLV 90 %, PS/EÉLV 88 %), et dans les domaines liés à « l'agriculture et au développement rural » (LFI/PS 69 %, LFI/EÉLV 82 %, PS/EÉLV 71 %).

Troisièmement, EÉLV, le PS et LFI sont engagés dans la défense de **l'État de droit**, comme le reflète le programme commun de la NUPES pour les élections législatives de 2022 (voir 2.2.2). Les taux de convergence au cours du dernier mandat dans les domaines « libertés civiles, justice et affaires intérieures » sont de 84 % pour LFI/PS, de 86 % pour LFI/EÉLV et de 89 % pour PS/EÉLV. Les trois partis mènent des batailles communes sur la scène européenne pour faire respecter l'État de droit, comme avec le vote en faveur de « la création d'un mécanisme de l'UE pour la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux » en 2020. EÉLV, le PS et LFI votent également en faveur des résolutions du PE concernant le non-respect de l'État de droit par des pays comme la Bulgarie (voir par exemple B9-0309/2020), Malte (voir par exemple B9-0240/2019), la Hongrie (voir par exemple B9-0511/2022) ou encore la Pologne (voir A9-0138/2020).

Quatrièmement, malgré l'idée répandue qu'il existe des différences substantielles sur les **questions de politique internationale** entre les trois partis, l'analyse des votes au PE montre plutôt qu'il existe des convergences importantes – 58 % pour LFI/PS, 64 % pour LFI/EÉLV, 83 % pour PS/EÉLV. Des

divergences de votes existent sur la relation entre les États-Unis et l'Union européenne, par exemple, contrairement au PS et à l'EÉLV, les députés LFI ont voté contre le texte sur « l'avenir des relations entre l'UE et les États-Unis » car ils considèrent qu'il « s'inscrit dans une approche atlantique caricaturale [...] et considère l'OTAN comme le fondement de la défense collective de l'Europe »⁵⁹. Mais il faut au contraire souligner une forte cohésion sur les votes concernant la guerre en Ukraine, contrairement aux différents commentaires médiatiques et politiques qui tendent à opposer LFI, d'un côté, EÉLV et le PS, de l'autre. Depuis le début de la guerre, EÉLV, LFI et le PS ont voté en faveur de 29 rapports (dont des résolutions politiques et des plans de soutien) définissant la réponse européenne à la guerre en Ukraine. La seule différence en termes de vote a été l'abstention de LFI sur la résolution qualifiant la Russie d'« État terroriste » votée par EÉLV et le PS (les Verts et les groupes S&D ont également contesté l'usage de ce terme). En dépit d'un accord commun sur la nécessité de condamner fermement l'agression russe et de soutenir le peuple ukrainien, y compris les sanctions et l'aide militaire, des nuances peuvent être notées sur l'accent mis sur le soutien militaire (EÉLV/PS) ou sur la nécessité pour l'UE de faire pression pour une fin diplomatique de la guerre (LFI).

48 /

Cinquièmement, il est également intéressant de noter qu'il existe des taux de convergence très élevés au niveau des questions institutionnelles et organisationnelles concernant l'**Union européenne**, malgré les divergences apparentes que l'on observe entre les trois partis que nous avons identifiés dans les programmes nationaux. Ces similitudes concernent les catégories « budget » (LFI/PS 68 %, LFI/EÉLV 79 %, PS/EÉLV 79 %), « contrôle budgétaire » (LFI/PS 89 %, LFI/EÉLV 89 %, PS/EÉLV 93 %), et les « règles internes du PE » (LFI/PS 69 %, LFI/EÉLV 76 %, PS/EÉLV 66 %). Par exemple, concernant les règles du PE, le 10 mars 2022, les trois partis ont voté en faveur de la « commission spéciale sur la pandémie de Covid-19 » pour pouvoir renforcer la coordination des membres de l'UE dans le domaine de la santé. Les trois partis convergent également sur la question du fonctionnement institutionnel de l'UE (e.g. volonté de la démocratiser; proposition d'une autorité éthique indépendante; droit d'initiative).

59 Explications écrites de Manon Aubry. Disponible en ligne : <https://app.assisteu.eu/?p=login> (Vu: 20 avril 2023).

DIVERGENCES ET SIMILITUDES : QUELLES SOLUTIONS? QUELLES BATAILLES COMMUNES?

Les similitudes que nous avons soulignées dans les votes des trois partis leur ont permis de mener des batailles communes au sein du PE. Il s'agit par exemple du rejet du paquet sur le climat jugé trop peu ambitieux au regard de l'urgence climatique; du rejet de l'inscription des activités nucléaires et gazières dans la liste des activités écologiquement durables (taxonomie); de la levée des brevets sur les vaccins; de la taxe sur les superprofits; du refus de nouveaux accords de libre-échange; des propositions pour plus de transparence et d'intégrité, comme la proposition de résolution commune (voir RC-B9-0581/2022) suite au scandale de corruption Qatargate au Parlement européen en décembre 2022.

En ce qui concerne les questions qui ne sont pas consensuelles au sein de la NUPES, nous défendons que pour la grande majorité d'entre elles, les positions d'équilibre sont en fait réalisables en pratique. Par exemple, concernant la question de l'élargissement de l'UE, il pourrait être possible d'aller au-delà des positions de principe (soutien/obstruction) pour discuter des critères généraux (sur les Balkans ainsi que sur l'Ukraine), par exemple l'harmonisation sociale et fiscale préalable. Concernant l'Europe de la défense (où nous avons souligné les divergences entre LFI/PCF et EÉLV/PS), une alternative à l'opposition entre « pro » et « anti » serait possible, par exemple, en imaginant un soutien commun à une Europe de la défense qui ne serait pas affiliée à l'OTAN mais qui porterait une position européenne de non-alignement. Concernant le rapport au fédéralisme, alors que le fédéralisme européen d'EÉLV est souvent présenté comme une différence importante avec le programme européen de LFI et du PCF, il serait possible d'aller au-delà de la dichotomie entre fédéralisme et souveraineté. Cette opposition pourrait par exemple être surmontée par des propositions concrètes pour améliorer la démocratie au niveau de l'UE (par exemple un droit d'initiative pour le PE, déjà défendu par la NUPES) et des solutions apportées thème par thème (par exemple LFI ne s'est pas opposé à l'extension de la compétence de coordination sanitaire après la pandémie de Covid-19).



**QUELLES PERSPECTIVES POUR
LA NUPES AUX ÉLECTIONS
EUROPÉENNES DE 2024?**

Dans cette troisième et dernière partie, sur la base de notre analyse précédente, nous évaluons les perspectives des différentes forces de la NUPES pour les prochaines élections européennes de 2024. Au niveau national, les élections européennes sont souvent considérées comme secondaires, et mobilisent moins d'électeurs que les élections nationales (Guinaudeau 2012; Persico et Saurugger 2019). En dépit du caractère européen de ces élections, les stratégies d'alliance, la constitution de listes et la campagne ont souvent une dimension nationale, ce qui les conduit parfois à être considérées comme des « élections de second ordre » qui sont « davantage déterminées par les clivages politiques nationaux » (Reif, Schmitt, et Norris 1997). Pourtant, les événements récents – de la crise du Covid-19 à la guerre en Ukraine – ont rappelé l'importance du pouvoir du Parlement européen, en particulier à travers les initiatives législatives extraordinaires qui ont été prises pendant cette période. En France, il convient également de noter qu'en 2019, un changement du mode de scrutin français avec la mise en place d'une circonscription nationale unique (au lieu de huit circonscriptions interrégionales) a conduit à une politisation nationale plus élevée des principaux enjeux traités lors des élections européennes, conduisant à la plus forte participation depuis 1994 (plus de 50 %).

52 /

UN PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE FRANÇAISE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2024?

Les crises peuvent conduire à une restructuration de l'hégémonie culturelle, à une redéfinition du pacte social qui lie les citoyens entre eux, à l'émergence et/ou à la consolidation de nouvelles forces politiques (Laclau 2005). Nous soutenons que le nouveau cycle politique identifié dans la section 1 suggère qu'un projet d'une UE plus juste, sociale, démocratique et écologique est possible, et que les forces de gauche peuvent désormais profiter de ce nouveau contexte pour consolider l'union née lors des élections législatives de 2022, et leurs forces au Parlement européen. Ce nouveau contexte pourrait permettre à la gauche d'imposer ses thèmes dans l'agenda public. Par exemple, l'acceptation générale du rôle prééminent de l'État pendant le Covid pourrait contribuer à raviver l'idée que l'État jouera un rôle central dans la planification écologique; ou, comme le propose Oxfam, les forces de gauche

pourraient accueillir favorablement l'impôt sur les superprofits de l'UE tout en appelant à le « renforcer » sur « toutes les entreprises qui profitent de cette crise »⁶⁰.

Notre analyse des programmes électoraux d'ÉELV, de LFI, du PCF et du PS pour l'élection présidentielle de 2022 montre qu'il y a eu un rapprochement entre les quatre partis entre 2006 et 2022, et que ce rapprochement s'est accéléré après le quinquennat de François Hollande qui avait conduit à une rupture nette entre l'ancienne social-démocratie et le reste de la gauche. Ce rapprochement concernait les questions culturelles et « sociétales »; les questions démocratiques puisque les quatre partis entendent « radicaliser » la démocratie (Mouffe 2018) tout en restant dans le cadre des démocraties libérales; les questions environnementales puisque les partis de gauche ont globalement bien intégré ces questions dans leurs programmes (Dalton 2009; Persico 2015) surtout depuis le récent « verdissement » des partis de gauche radicale (Wang et Keith 2020).

Dans la perspective des élections européennes de 2024, un programme commun, liant enjeux nationaux et européens, semble envisageable et stratégiquement souhaitable pour la gauche. Comme cela a été le cas pour la répartition des circonscriptions lors des élections législatives de 2022 entre les différentes composantes de la NUPES, la liste pour les élections européennes pourrait être construite en tenant compte des résultats électoraux des élections de 2022 et des élections européennes de 2019. Une liste commune n'impliquerait pas nécessairement la formation d'un seul groupe au sein du PE. Comme c'est le cas au niveau national, au niveau européen, chaque parti pourrait siéger dans son propre groupe tout en travaillant ensemble sur un agenda commun. Cela serait d'autant plus réalisable au Parlement européen où aucun groupe ne dispose d'une majorité, et qui possède une culture parlementaire plus forte que l'Assemblée nationale en France.

60 Inconnu, « Taxe sur les superprofits : une proposition européenne de bon sens mais qui doit être renforcée, Oxfam France », 14 septembre 2022. Disponible en ligne : www.oxfamfrance.org/communiqués-de-presse/taxe-sur-les-superprofits-une-proposition-europeenne-de-bon-sens-mais-qui-doit-etre-renforcee (Vu: 22 avril 2023).

Le programme 2024 pour les élections européennes pourrait être fondé sur les votes au Parlement européen lors de la dernière législature et sur une version développée et approfondie du chapitre « Union européenne et international » du programme de gouvernement partagé de la NUPES. Ce programme pourrait souligner la nécessité de désobéir aux règles européennes lorsqu'elles entrent en contradiction avec sa mise en œuvre. Le programme pourrait également proposer l'organisation d'une « Convention européenne pour la révision et la réécriture des traités européens » afin de rendre les règles de l'UE compatibles avec la mise en œuvre d'un programme de gauche aux niveaux européen et national. Le programme pourrait inclure plusieurs propositions pour rendre l'UE⁶¹:

- plus **juste socialement et économiquement** (e.g. harmonisation des droits sociaux européens et salaire minimum par le haut pour lutter contre le dumping social; amélioration des conditions de travail; fin du pacte de stabilité et de croissance et abrogation des règles budgétaires des 3 % de déficit et 60 % de dette; fin de l'unanimité en matière fiscale pour supprimer le droit de veto des paradis fiscaux; modification des missions et statuts de la BCE; placement de la BCE sous contrôle démocratique; obtenir que la BCE transforme la partie de la dette des États qu'elle détient en dette perpétuelle à taux zéro)
- capable de répondre à l'**urgence environnementale** (e.g. objectif de réduire de 65 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030; refus de nouveaux accords de libre-échange; transformation de la PAC; adoption d'une loi « Buy European »; législation sur les engrais et pesticides de synthèse; régulation financière; création de nouvelles ressources propres telles qu'une taxe élargie sur les transactions financières)
- plus **démocratique** (e.g. création d'une initiative citoyenne européenne contraignante; donner au Parlement européen un pouvoir budgétaire et un droit d'initiative; création d'organes éthiques et contrôle plus strict des lobbies)

61 Voir programmes NUPES 2022, op. cit.

- fondée sur la **solidarité** (e.g. fin du règlement de Dublin III; renégociation du Pacte sur la migration et l'asile)
- une Europe des **droits et de l'égalité** (e.g. suspension du financement de l'UE aux États membres qui ne respectent pas l'État de droit ou les libertés fondamentales; harmonisation par le haut des droits des femmes en Europe; inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne)
- une Europe de **paix et de diplomatie mondiale** (e.g. défense de la souveraineté et de la liberté de l'Ukraine et du peuple ukrainien ainsi que l'intégrité de ses frontières; création d'un tribunal international de justice économique pour juger les crimes financiers transnationaux; coopérations européennes pour les industries de défense; initiatives européennes pour les traités verts internationaux)

Au-delà de ce programme, les différentes composantes de la NUPES gagneraient certainement à unir leurs forces pour mettre en place des stratégies communes, utiliser une stratégie de désobéissance aux règles européennes jugées illégitimes, et utiliser le Parlement européen pour pouvoir mettre en place leur programme dans la perspective d'une conquête du pouvoir au niveau national.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROPOSITIONS DU PROGRAMME DE LA

EUROPE & JUSTICE SOCIALE

Harmoniser par le haut les droits sociaux et les salaires minimums européens

Lutter contre les délocalisations

Défendre le principe d'un « travail égal, salaire égal et cotisations sociales égales » en revenant sur l'organisation actuelle du travail détaché

Appliquer la présomption de salariat aux travailleurs des plateformes numériques

Développer un plan européen de lutte contre la pauvreté, notamment des enfants et des personnes âgées

Encourager et aider les États membres à garantir un accès universel aux services de santé, y compris de santé mentale, notamment en luttant contre les déserts médicaux, relocaliser la production de médicaments en Europe et lever les brevets sur les vaccins et médicaments

Mettre fin au Pacte de stabilité et de croissance et abroger les règles budgétaires des 3 % de déficit et des 60 % de dette

Modifier les missions et les statuts de la BCE pour lui permettre de prêter directement aux États et la placer sous contrôle démocratique

Refuser tout nouvel accord de libre échange

Mettre fin à l'unanimité en matière fiscale pour supprimer le droit de veto des paradis fiscaux

Instaurer un taux d'impôt minimum sur les sociétés à 25 %

Établir une liste européenne crédible des paradis fiscaux et leur imposer des sanctions, afin de mettre un terme à la concurrence fiscale au sein de l'UE

EUROPE & ENVIRONNEMENT

Objectif de réduire de 65 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030

Relever les objectifs de production d'énergies renouvelables

Mettre en place 30 % d'aires protégées

Sortir de la taxonomie le gaz et le nucléaire

Faire adopter un nouveau traité environnemental qui comprend le crime d'écocide

Transformer la PAC au service de l'agroécologie et de l'agriculture paysanne et relocalisée

Sortir des engrais et pesticides de synthèse

Transition de l'élevage industriel vers des pratiques durables et respectueuses du bien-être animal

Créer de nouvelles ressources propres (taxe transactions financières, taxe kilométrique, kérosène)

Dédier au moins 50 % du budget au climat et à la biodiversité

Instaurer de nouvelles coopérations fondées sur des clauses sociales, environnementales et sanitaires contraignantes et contrôlables

Mettre en place une fiscalité sociale et écologique aux frontières

Intégrer dans les marchés publics européens des critères de production locale

EUROPE & DÉMOCRATIE

Accorder un pouvoir budgétaire et un droit d'initiative du Parlement européen

Créer une initiative citoyenne européenne contraignante (un RIC européen)

Établir des espaces de débat permanents qui permettent de prendre en compte les apports des acteurs de la société civile, des associations, des syndicats, des collectivités territoriales

NUPES 2022 APPLICABLES À UN PROGRAMME EUROPÉEN COMMUN

EUROPE & SOLIDARITÉ

Mettre fin au règlement de Dublin III

Renégocier le Pacte sur la migration et l'asile

Favoriser la création de voies légales et sûres de migration

Créer un corps de sauvetage en mer et mettre fin aux violations des droits fondamentaux par Frontex

EUROPE & DROITS ET ÉGALITÉ

Suspendre les financements européens aux États membres qui ne respectent pas l'État de droit ou les libertés fondamentales

Défendre un règlement européen d'indépendance des médias et encadrer plus strictement les lobbies

Harmoniser par le haut les droits des femmes en Europe

Inscrire le droit à l'avortement et l'ensemble des autres droits sexuels et reproductifs dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la rendre directement applicable

Renforcer le combat contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées à l'origine, au sexe, au handicap, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre

Défendre les droits des minorités

EUROPE & PAIX

Défendre la souveraineté et la liberté de l'Ukraine et du peuple ukrainien ainsi que l'intégrité de ses frontières, dans un contexte international de tensions et de guerre sur le continent européen et face aux crimes de guerre décidés par Vladimir Poutine

Réinvestir pleinement l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Réaffirmer que l'ONU est le seul organe légitime pour la sécurité collective à l'échelle mondiale

Exiger la transparence des délibérations du Conseil de sécurité de l'ONU et sa réforme pour une plus juste représentation des continents, en particulier de l'Afrique

Porter au sein du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) des propositions de rupture avec le néolibéralisme international et de démocratisation, et réinvestir la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Soutenir la création d'un tribunal international de justice climatique et environnementale

Créer un tribunal international de justice économique pour juger les crimes financiers transnationaux

INTÉRÊTS STRATÉGIQUES À COURT ET LONG TERME DE L'UNION DES FORCES

Notre étude a montré qu'une union programmatique entre les quatre composantes de la NUPES pour les élections européennes de 2024 est possible. Notre analyse fait écho à des analyses électorales récentes qui ont montré que les citoyens français déclarant leur proximité avec EÉLV, LFI, le PCF et le PS partageaient globalement des valeurs similaires, avec des différences au niveau du degré d'adhésion à certaines valeurs, mais qu'il n'y avait pas de différences fondamentales, suggérant que ces divergences « [ne] semblaient pas de nature à empêcher toute forme d'unité » (Bristielle 2022).

Malgré ces éléments, et l'appel de LFI à s'unir pour les prochaines élections européennes, les trois autres partis n'ont, à ce jour, donné que peu de réponses ou des réponses négatives sur le renouvellement de la NUPES pour les européennes de 2024. Cela peut, en partie, s'expliquer par le fait qu'à première vue, il peut sembler préférable pour EÉLV, le PCF et le PS de concourir seuls étant donné que le mode de scrutin proportionnel leur permettrait certainement d'obtenir des résultats plus satisfaisants qu'à l'élection présidentielle considérant que LFI ne bénéficierait pas d'un « vote utile » en sa faveur comme ce fut le cas à l'élection présidentielle de 2022. Par ailleurs, les électeurs de LFI sont moins mobilisés aux élections européennes, ce qui devrait conduire à un rééquilibrage des forces lors de ces élections. Cependant, nous avançons qu'il y a un triple intérêt dans cette alliance : (1) la consolidation d'un **bloc progressiste et populaire** qui assurera, aux niveaux national et européen, la **survie des valeurs** défendues par les partis de gauche; (2) il existe également des **intérêts individuels pour chaque parti** (e.g. solidifier leurs électorats, assurer leurs survies); et (3) la possibilité d'établir une **offre électorale cohérente** sur le long terme.

> INTÉRÊT 1

**Un intérêt collectif: la constitution d'un bloc de gauche
« démocrate-écosocialiste » pour contrer le centre « libéral-
mondialisateur » et la droite « conservatrice-identitaire »**

Martin (2018: 258) a souligné qu'à partir de 2015, trois blocs dans les systèmes des partis européens pouvaient être identifiés en termes de valeurs: une « gauche démocrate-écosocialiste », un « centre libéral-mondialisateur », une « droite conservatrice-identitaire ». Le premier intérêt de la consolidation de la NUPES réside dans le fait qu'à moyen et long terme, une stratégie d'alliance peut permettre une consolidation du bloc progressiste de gauche aux niveaux national et européen et ainsi favoriser l'opposition aux forces libérales et réactionnaires. La constitution d'une offre politique démocrate-écosocialiste par les principaux partis de gauche français pourrait permettre à la liste de la NUPES de terminer première devant LREM et le RN aux élections européennes de 2024.

Les résultats des élections présidentielles de 2017 et 2022 en France ont montré que Jean-Luc Mélenchon avait réussi à fédérer une très grande partie des électeurs du bloc démocrate-écosocialiste, et Emmanuel Macron une très grande partie du bloc libéral-mondialisateur. Pour survivre à moyen et long terme, l'intérêt d'EÉLV, du PCF et du PS pourrait être de rejoindre l'un de ces deux blocs, en faisant par exemple partie d'une alliance. Notre analyse de leurs programmes électoraux montre qu'ils appartiennent, par les valeurs qu'ils défendent, au bloc de gauche.

Compte tenu de la proximité programmatique entre les composantes de la NUPES, nous estimons qu'il serait contre-productif de mener des campagnes électorales distinctes qui inciteraient certainement à la différenciation et à des stratégies de campagne identitaires partisanes comme on l'a vu lors de l'élection présidentielle de 2022 (e.g. une opposition artificielle entre « pro » et « anti » Europe; une gauche « viandarde » contre une gauche « soja »; une gauche pro-chasse contre une gauche animaliste).

Une liste commune pour les élections européennes pourrait consolider le bloc démocrate-écosocialiste tout en permettant à la diversité des forces et courants de gauche d'exister et d'être représentés au Parlement européen. Une liste commune pourrait également éviter l'impact du seuil de 5 % de voix

requis pour entrer au PE, ce qui avait empêché des partis comme Génération.s et le PCF d'obtenir des élus aux élections européennes de 2019 (une première pour le PCF depuis 1979).

> INTÉRÊT 2

Intérêts organisationnels et stratégiques: la survie des parties

À ce jour, EÉLV, le PCF et le PS ne semblent pas, au vu des dernières élections, avoir encore trouvé une place structurante au sein du bloc démocrate-écologiste qui est aujourd'hui incarné principalement par Jean-Luc Mélenchon. S'il est légitime que ces trois partis ne souhaitent pas voir leur identité diluée dans celle de la NUPES, il convient de noter que la survie de leur identité ne nécessite pas nécessairement une stratégie de candidature individuelle.

En ce qui concerne le *Parti socialiste*, un examen du cas espagnol fournit des leçons importantes sur la survie de la social-démocratie. Si le PS veut renaître de ses cendres, ce sera certainement par la perpétuation de la stratégie de rapprochement avec la gauche radicale. En Europe, dans les pays où la gauche radicale s'est consolidée et/ou a pris le pouvoir, les partis sociaux-démocrates se sont généralement effondrés. Cet effondrement des « clubs de partis de gouvernement » (Martin 2018: 146) a, par exemple, touché la Grèce (effondrement du PASOK au profit de Syriza), ou la France (effondrement du PS à l'élection présidentielle de 2017 au profit de LFI). Les cas grecs et français ont renforcé les thèses de la « fin du siècle social-démocrate » (Dahrendorf 1980). La résilience de la social-démocratie s'est manifestée dans des pays tels que l'Espagne, où le *Partido Socialista Obrero Español* (Parti socialiste ouvrier espagnol, PSOE) a amorcé un « virage à gauche » dans son programme, a initié une rupture avec la direction libérale et austéritaire que le parti avait prise sous la présidence de Zapatero (2004-2011), et a tendu la main à la gauche radicale représentée par *Podemos* (e.g. mise en place d'un gouvernement de coalition depuis janvier 2020).

Concernant EÉLV, on notera d'emblée que lors de l'élection présidentielle de 2022, LFI a réussi à s'emparer de la question environnementale. Comme mentionné dans la section 2, les programmes de Jean-Luc Mélenchon et Yannick Jadot ont été jugés par de nombreuses associations environnementales comme faisant jeu égal. Considérant cela, et les similitudes des

programmes environnementaux défendus par LFI et EÉLV tant au niveau national qu'européen (voir section 2), nous défendons le fait qu'il n'y a pas forcément un intérêt stratégique pour EÉLV à concourir seul, mais plutôt un intérêt à s'allier aux autres forces écologiques pour proposer un programme de rupture capable de répondre à l'urgence climatique. Par ailleurs, le risque que court EÉLV en se détachant de la NUPES serait de finir par être assimilé au bloc du centre libéral-mondialisateur, et de prendre ses distances avec son électorat marqué à gauche. Le cas du Parti vert allemand, *Bündnis 90/Die Grünen* (Alliance 90/Les Verts), illustre une telle trajectoire. Le gouvernement de coalition « en feu tricolore » mis en place en novembre 2021 entre le parti social-démocrate *Sozialdemokratische Partei Deutschlands* (Parti social-démocrate d'Allemagne, SPD), le parti libéral *Freie Demokratische Partei* (Parti démocratique libre, FDP) et *Bündnis 90/Die Grünen*, a porté le parti écologiste au pouvoir. Cependant, il a également conduit les verts à accepter des compromis dans le domaine de l'énergie – par exemple, en prévision de la crise énergétique qui résulterait de la guerre en Ukraine, le parti a assoupli sa politique anti-nucléaire et d'élimination du charbon, et s'est ouvert aux accords de libre-échange. Ces compromis et renoncements n'ont pas manqué de susciter les réactions de certains militants du parti et d'une partie de leur électorat qui les considèrent comme une trahison.

Concernant le PCF, comme déjà évoqué, après avoir soutenu la candidature de Jean-Luc Mélenchon aux élections présidentielles de 2012 et 2017, en 2022, le parti a décidé de présenter son propre candidat. Malgré les fortes similitudes dans les programmes de LFI et du PCF pour l'élection présidentielle de 2022, Fabien Roussel a durant la campagne, d'abord mis à l'ordre du jour les principales divergences concernant les deux programmes. Il s'est par exemple positionné en faveur du nucléaire, a souligné l'importance de la sécurité et du maintien de l'ordre, et a plus tard opposé, lors de la Fête de l'Humanité en septembre 2022, la gauche de la « valeur travail » qu'il représente à la « gauche des bénéficiaires ». Or, les points de désaccord historiques sur le FDG entre LFI et le PCF ne portaient pas principalement sur le programme, mais plutôt sur des questions d'organisation et de survie du parti politique (le PCF ne souhaitait pas être dilué au sein du FDG). Le succès de la stratégie de *différenciation* de Fabien Roussel peut être questionné compte tenu du fait

que le PCF n'a obtenu que 2,28 % des voix à l'élection présidentielle de 2022. Ainsi, nous estimons qu'au risque de poursuivre une « diminution régulière et constante de son influence et de son audience » (Courtois et Lazar 2022), le PCF a tout intérêt à consolider une alliance électorale avec les autres composantes de la NUPES.

> INTÉRÊT 3 Une offre électorale cohérente pour créer une dynamique électorale

Troisièmement, une coalition électorale pourrait apporter de l'espoir aux électeurs de gauche et amorcer une dynamique électorale, tandis que le fait de ne pas renouveler cette coalition électorale pourrait nuire à la performance électorale à long terme des composantes de la NUPES au niveau national. Si le comportement électoral n'obéit pas simplement à une logique arithmétique, aux élections européennes de 2019, l'addition des résultats des différents candidats présentés par les partis qui composent la NUPES aurait pu permettre à une liste commune d'arriver en tête de ces élections au niveau national (EÉLV 13,48 %; LFI 6,31 %; PCF 2,49 %; PS 6,19 %). Par ailleurs, comme susmentionné, certains partis de la NUPES en 2019 n'ont pas atteint le seuil des 5 % et n'ont donc pas de députés européens, une liste commune aurait donc pu, en théorie, aboutir à un nombre total plus élevé de députés européens de gauche.

Une alliance aux élections européennes pourrait donc renforcer le bloc progressiste et présenter, au niveau national, la NUPES comme première alternative aux forces politiques de droite néolibérales et conservatrices. Par ailleurs, concourir séparément pourrait créer de l'illisibilité auprès des électeurs. Récemment, dans la bataille contre cette réforme des retraites, la NUPES s'est présentée – à l'Assemblée nationale comme dans la rue – comme une alternative crédible au duel entre le centre libéral représenté par Emmanuel Macron et la droite radicale de Marine le Pen. La décision de présenter différentes listes pourrait sembler difficile à comprendre, surtout pour les citoyens qui s'intéressent le moins à la politique institutionnelle, et pourrait donner l'impression que les jeux partisans priment sur le programme politique. Un troisième intérêt du renouvellement de l'alliance réside donc dans la clarté et la cohérence qui doivent être apportées à l'électorat pour envisager la mise en œuvre de politiques publiques plus démocratiques, sociales et écologiquement durables.



IV

EN RÉSUMÉ

Dans cette étude, nous avons soutenu qu'il y avait des intérêts stratégiques et idéologiques dans la consolidation de la coalition NUPES pour trois raisons principales.

- Tout d'abord, le nouvel environnement politique européen ouvert en 2020 offre la possibilité d'une victoire culturelle et électorale de la gauche aux niveaux national et européen à court et long terme.
- Ensuite, il existe des degrés élevés de convergence entre les programmes d'EÉLV, LFI, du PCF et du PS.
- Enfin, il existe des intérêts stratégiques forts pour chacune des composantes à faire partie de cette alliance.

En Europe, concernant la gauche, un premier cycle dans les années 2000 a été marqué par une vague de coalitions de gauche radicale avec, par exemple, le *Bloco de Esquerda* (Bloc de gauche) au Portugal, *Die Linke* (La gauche) en Allemagne, le *Front de gauche* en France, et Syriza (Coalition de la gauche radicale) en Grèce. Dans les années 2010, la Grande Récession de 2008 a ouvert un nouveau cycle politique avec la consolidation électorale de ces mouvements de coalitions de gauche anti-austérité (par exemple, Syriza) et le début d'un « moment populiste » (Torreblanca 2015) avec l'émergence de forces politiques comme *Podemos* et LFI, qui invente de nouvelles formes partisanes (e.g. le « mouvement-parti ») et oppose « ceux du haut » à « ceux du bas » (Tarragoni 2019). Le début des années 2020, et l'avènement en 2022 de la NUPES en France pourraient marquer le début d'un nouveau cycle avec le retour des alliances de gauche. Les premiers éléments disponibles suggèrent que la stratégie et la rhétorique de ces nouvelles coalitions seront en partie dérivées du cycle des années 2010 (e.g. abandon des symboles de la gauche historique au profit d'une communication plus modernisée). L'avènement de ces nouvelles alliances de gauche dans les années 2020 pourrait contribuer à consolider le bloc démocrate-écosocialiste en Europe. Le *sens commun* néolibéral qui domine aujourd'hui l'UE, la montée de l'extrême droite sur le continent européen, couplée à la porosité des frontières entre la droite et l'extrême droite au niveau du Parlement européen, renforce la nécessité d'un travail commun à la gauche de l'hémicycle.

INDEX

Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, ADPIC

Alliance progressiste des socialistes et démocrates, S&D

Allocation aux adultes handicapés, AAH

Banque centrale européenne, BCE

Bloco de Esquerda

Bündnis 90/Die Grünen

Centre libéral-mondialisateur

Confédération paysanne

Commission européenne, CE

Covid-19

Die Linke

Droite conservatrice-identitaire

Enquête Chapel Hill Expert Survey, CHES

Europe Écologie-Les Verts, EÉLV

Faure, Olivier

Fête de l'Humanité

Freie Demokratische Partei, FDP

Front de gauche, FDG

Gauche démocrate-écosocialiste

Génération-s

Gestation pour autrui, GPA

Grande récession

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, GIEC

Guerre en Ukraine

Hidalgo, Anne

Interruption volontaire de grossesse, IVG

Jadot, Yannick

La gauche au Parlement européen, GUE/NGL

La France insoumise, LFI
La République en marche, LREM
Ligue communiste révolutionnaire, LCR
Más País, MP
Mélenchon, Jean-Luc
Nations Unies, ONU
Organisation non gouvernementale, ONG
Organisation du traité de l'Atlantique Nord, OTAN
Oxfam
Parlement européen, PE
Parti communiste français, PCF
Parti de gauche, PG
Parti socialiste, PS
Parti Socialista Obrero Español, PSOE
Podemos
Politique agricole commune, PAC
Procréation médicalement assistée, PMA
Rassemblement national, RN
Rousseau, Sandrine
Roussel, Fabien
Salaire minimum interprofessionnel de croissance, Smic
Sozialdemokratische Partei Deutschlands, SPD
Syriza
Traité établissant une Constitution pour l'Europe, TECE
Traité sur la charte de l'énergie, TCE
Union européenne, UE
Union populaire, UP
Verts-Alliance libre européenne, Verts/ALE

BIBLIOGRAPHIE

Barbier-Gauchard / Simon, Amélie / Simon, Agathe. 2022. 'L'UE à l'épreuve Des Crises Économiques : Comment Le Budget Communautaire 2021-2027 a-t-Il Pu s'adapter ?' *Revue Française d'administration Publique* N° 181 (1): 127–39. <https://doi.org/10.3917/rfap.181.0129>.

Bristielle, Antoine. 2021. *À Qui Se Fier? De La Crise de Confiance Institutionnelle à La Crise Sanitaire*. Monde En Cours. La Tour d'Aigues : [Paris]: Éditions de l'Aube ; Fondation Jean-Jaurès.

—. 2022. 'Quel Futur Pour La Nupes?' Fondation Jean Jaurès.

Cervera-Marzal, Manuel. 2021. *Le populisme de gauche: sociologie de la France insoumise*. La Découverte. Paris.

Courtois, Stéphane / Lazar, Marc. 2022. 'Chapitre X. Marginalisation, fragmentation et mémorialisation du communisme français'. In *Histoire du Parti communiste français*, edited by Stéphane Courtois et Marc Lazar, 3e éd. revue et mise à jour, 623–88. Paris: PUF.

Dahrendorf, Ralf. 1980. 'L'après-social-démocratie'. *Le Débat* 7 (7): 18. <https://doi.org/10.3917/deba.007.0018>.

Dalton, Russell J. 2009. 'Economics, Environmentalism et Party Alignments: A Note on Partisan Change in Advanced Industrial Democracies'. *European Journal of Political Research* 48 (2): 161–75. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.2008.00831>.

Egger, Clara Marie / Magni-Berton, Raul / Roché, Sebastian / Aarts, Kees. 2021. 'I Do It My Way: Understanding Policy Variation in Pandemic Response Across Europe'. *Frontiers in Political Science* 3 (April): 622069. <https://doi.org/10.3389/fpos.2021.622069>.

Engler, Sarah / Brunne, Palmo / Loviat, Romane / Abou-Chadi, Tarik / Leemann, Lucas / Glaser, Andreas / Kübler, Daniel. 2021. 'Democracy in Times of the Pandemic: Explaining the Variation of COVID-19 Policies across European Democracies'. *West European Politics* 44 (5–6): 1077–1102. <https://doi.org/10.1080/01402382.2021.1900669>.

Escalona, Fabien / Vieira, Mathieu. 2014. 'Le sens et le rôle de la résistance à l'UE pour le Parti de gauche'. *Politique européenne* 43 (1): 68. <https://doi.org/10.3917/poeu.043.0068>.

Gonthier, Frédéric / Guerra, Tristan. 2022. 'From the People, Like the People, or For the People? Candidate Appraisal Among the French Yellow Vests'. *Political Psychology*, April, pops.12826. <https://doi.org/10.1111/pops.12826>.

Guinaudeau, Isabelle. 2012. 'Les élections européennes, un défi pour la politique comparée ?' *Politique européenne* 37 (2): 170. <https://doi.org/10.3917/poeu.037.0170>.

Guinaudeau, Isabelle / Grossman, Emiliano / Persico, Simon. 2019. 'Comment Les Enjeux Européens Transforment-Ils La Compétition Politique Nationale ?' In *Sauver l'Europe? Citoyens, Élections et Gouvernance Européenne Par Gros Temps*, edited by Simon Persico et Sabine Saurugger, 87–95. Les Sens Du Droit. Paris: Dalloz.

Jolly, Seth / Bakker, Ryan / Hooghe, Liesbet / Marks, Gary / Polk, Jonathan / Rovny, Jan / Steenbergen, Marco / Vachudova, Milada Anna. 2022. 'Chapel Hill Expert Survey Trend File, 1999–2019'. *Electoral Studies* 75 (February): 102420. <https://doi.org/10.1016/j.electstud.2021.102420>.

Laclau, Ernesto. 2005. *On Populist Reason*. London ; New York: Verso.

Lefebvre, Rémi. 2017. '« Dépassement » ou effacement du parti socialiste (2012-2017) ?' *Mouvements* 89 (1): 11. <https://doi.org/10.3917/mouv.089.0011>.

Leron, Nicolas. 2020. 'La gauche à l'épreuve de l'Europe: La voie de la double démocratie européenne'. *Le Débat* n°209 (2): 120. <https://doi.org/10.3917/deba.209.0120>.

Martin, Pierre. 2018. *Crise mondiale et systèmes partisans*. Académique. Paris: SciencesPo les presses.

Mathieu, Romain. 2015. '“Tous Ensemble !” ? Les Dynamiques de Transformation de La Gauche Radicale Française'. Université de Lorraine.

Mouffe, Chantal. 2018. *Pour un populisme de gauche*. Paris: Albin Michel.

Peraldi, Michel / Samson, Michel. 2020. 'LFI, LRM et RN face aux nouveaux défis politiques'. In *Marseille en résistances: fin de règnes et luttes urbaines*, 168–85. Cahiers libres. Paris: la Découverte.

Persico, Simon. 2015. 'En parler ou pas ? : La place des enjeux environnementaux dans les programmes des grands partis de gouvernement'. *Revue française de science politique* 65 (3): 405. <https://doi.org/10.3917/rfsp.653.0405>.

Persico, Simon / Saurugger, Sabine. 2019. 'Introduction'. In *Sauver l'Europe? Citoyens, Élections et Gouvernance Européenne Par Gros Temps*, edited by Simon Persico et Sabine Saurugger, 3–9. Les Sens Du Droit. Paris: Dalloz.

Picek, Oliver. 2020. 'Spillover Effects From Next Generation EU'. *Intereconomics* 55 (5): 325–31. <https://doi.org/10.1007/s10272-020-0923-z>.

Reif, Karlheinz / Schmitt, Hermann / Norris, Pippa. 1997. 'Second-Order Elections'. *European Journal of Political Research* 31 (1–2): 109–24. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6765.1997.tb00768>.

Tarragoni, Federico. 2019. *L'esprit Démocratique Du Populisme: Une Nouvelle Analyse Sociologique*. L'horizon Des Possibles. Paris: La Découverte.

Torreblanca, José Ignacio. 2015. *Asaltar Los Cielos: Podemos o La Política Después de La Crisis*. Primera edición. Debate Política. Barcelona: Debate.

Wang, Congcong / Keith, Dan. 2020. 'The Greening of European Radical Left Parties: Red et Green Politics'. *Journal of Contemporary European Studies* 28 (4): 494–513. <https://doi.org/10.1080/14782804.2020.1792280>.

ROSA-LUXEMBURG-STIFTUNG

La Rosa-Luxemburg-Stiftung est une organisation de gauche à but non lucratif proche du parti allemand «Die Linke» (Parti de gauche) et dont le champ d'action est international. Créée en 1990, la fondation consacre son travail à l'analyse des évolutions et des processus sociaux et politiques à l'oeuvre dans le monde entier. Notre travail s'inscrit dans le contexte de la crise multiple et croissante du système politique et économique actuel. En coopération avec d'autres organisations progressistes de par le monde, notre action porte sur la participation démocratique et sociale, le renforcement des capacités des groupes défavorisés, et les alternatives pour le développement économique et social. Nos activités internationales ont pour but de favoriser l'éducation citoyenne à l'aide d'analyses universitaires, de programmes publics et de projets menés en collaboration avec nos institutions partenaires. Notre action a pour but de contribuer à un système mondial plus juste fondé sur la solidarité internationale.

www.rosalux.eu

